



Assemblée générale

Distr. générale
2 janvier 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 153 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour la stabilisation en République
démocratique du Congo**

Exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	6
II. Exécution du mandat.	7
A. Considérations générales	7
B. Utilisation des crédits	7
C. Activités d'appui de la Mission	13
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	14
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays.	15
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	15
III. Exécution du budget	66
A. Ressources financières	66
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	67
C. Évolution des dépenses mensuelles	68
D. Autres recettes et ajustements	68
E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.	69



F.	Contributions non budgétisées	69
IV.	Analyse des écarts	70
V.	Exécution du budget : ressources financières relevant de l'autorisation d'engagement de dépenses	75
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	78
VII.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/315	79

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et l'objectif de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (appui au processus politique en vue de la tenue d'élections, protection des civils et droits de l'homme, et appui).

En application des résolutions 2409 (2018) et 2463 (2019) du Conseil de sécurité, la Mission a appuyé la mise en œuvre de l'accord politique signé le 31 décembre 2016 et fourni une assistance technique et un soutien logistique au processus électoral, qui a abouti à la tenue d'élections présidentielles et législatives aux niveaux national et provincial, le 30 décembre 2018, et au premier transfert pacifique du pouvoir de l'histoire de la République démocratique du Congo. L'appui de la Mission à la protection des civils, menée selon une approche globale mobilisant à la fois sa composante civile et son personnel en tenue, a renforcé les activités visant à créer les conditions propices à la tenue d'élections pacifiques et crédibles. À l'issue des élections, la Mission s'est concentrée sur la protection des civils et le renforcement des institutions de l'État ainsi que sur les principales réformes en matière de gouvernance et de sécurité.

Au cours de l'exercice considéré, la MONUSCO a engagé des dépenses d'un montant de 1 194 557 200 dollars, ce qui représente un taux d'utilisation des ressources de 100 %, contre un montant de 1 189 238 500 dollars et un taux d'utilisation des ressources de 100 % pour l'exercice 2017/18.

Le solde inutilisé de 62 300 dollars est l'effet net d'une réduction des dépenses opérationnelles, due principalement au nombre inférieur d'aéronefs mobilisés et d'heures de vol à l'appui des opérations électorales, le Gouvernement de la République démocratique du Congo ayant décidé d'assumer l'entière responsabilité financière et logistique de l'organisation des élections, compensée en partie par un dépassement des crédits au titre des militaires et du personnel de police, due principalement à des paiements plus élevés au titre des contingents et au déploiement supplémentaire et à des coûts plus élevés du matériel appartenant aux contingents, et au titre du personnel civil, due principalement à un taux de vacance de postes plus faible que prévu pour le personnel international et national, à des augmentations du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national et à la rétention plus longue que prévu du personnel fournissant une assistance technique et un appui logistique aux opérations électorales.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	535 038,3	560 957,6	(25 919,3)	(4,8)
Personnel civil	266 344,8	294 984,5	(28 639,7)	(10,8)
Dépenses opérationnelles	393 236,4	338 615,1	54 621,3	13,9
Montant brut	1 194 619,5	1 194 557,2	62,3	–
Recettes provenant des contributions du personnel	27 895,8	31 058,5	(3 162,7)	(11,3)
Montant net	1 166 723,7	1 163 498,7	3 225,0	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	1 194 619,5	1 194 557,2	62,3	–

^a Tient compte des ressources approuvées d'un montant brut de 1 114 619 500 dollars (montant net : 1,087,422,500 dollars) et des engagements autorisés d'un montant brut de 80 000 000 dollars correspondant aux crédits nécessaires au titre de l'appui électoral jusqu'au 30 juin 2019.

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	660	486	26,4
Contingents	16 215	14 884	8,2
Police des Nations Unies	391	317	18,9
Unités de police constituées	1 050	1 014	3,4
Personnel recruté sur le plan international	829	727	12,3
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	2 010	1 884	6,3
Administrateurs recrutés sur le plan national	242	194	19,8
Volontaires des Nations Unies (recrutés sur le plan international)	407	328	19,4
Volontaires des Nations Unies (recrutés sur le plan national)	11	7	36,4
Volontaires des Nations Unies [personnel temporaire (autre que pour les réunions)]	65	32	50,8
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	113	74	34,5
Personnel recruté sur le plan national	84	83	1,2
Personnel fourni par des gouvernements	90	37	58,9

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget pour le fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (exercice 2018/19), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 9 mars 2018 (A/72/784), s'élevait à un montant brut de 1 153 468 800 dollars (montant net : 1 126 039 800 dollars). Il devait couvrir le déploiement de 660 observateurs militaires, 16 215 membres des contingents, 1 441 membres du personnel de police, dont 1 050 membres d'unités constituées, 90 agents fournis par des gouvernements, 854 membres du personnel recruté sur le plan international, 2 357 membres du personnel recruté sur le plan national (dont 244 administrateurs recrutés sur le plan national) et 419 Volontaires des Nations Unies.
2. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 1 146 619 500 dollars pour l'exercice considéré (A/72/789/Add.11, par. 45).
3. Dans sa résolution 72/293, l'Assemblée générale a ouvert le crédit d'un montant brut de 1 114 619 500 dollars (montant net : 1 087 422 500 dollars) pour financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2018/19. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.
4. Dans son rapport du 9 mars 2018 (A/72/784/Add.1), le Secrétaire général a présenté les dépenses supplémentaires au titre de l'appui de la Mission au processus politique pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, d'un montant brut de 84 467 300 dollars (montant net : 83 768 500 dollars). Ce montant supplémentaire couvrait le déploiement d'un maximum de 157 membres du personnel civil au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), de 30 aéronefs et de frais opérationnels divers.
5. Le Comité consultatif a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses, sans mise en recouvrement, d'un montant ne dépassant pas 80 millions de dollars aux fins du fonctionnement de la MONUSCO pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (A/72/789/Add.11, par. 43).
6. Dans sa résolution 72/293, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant total maximum de 80 000 000 dollars pour l'exercice 2018/19, en sus du crédit de 1 114 619 500 dollars déjà ouvert pour le même exercice aux fins du fonctionnement de la Mission. La totalité du montant de 80 000 000 dollars a été mise en recouvrement auprès des États Membres.
7. Dans une lettre adressée au Comité consultatif en date du 3 avril 2019, le Contrôleur de l'ONU a informé le Comité consultatif des faits nouveaux concernant le processus électoral au cours de l'exercice 2018/19, fourni des informations sur les coûts directs et indirects liés à l'appui de la Mission au processus électoral et demandé au Comité consultatif d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 28 287 100 dollars pour les dépenses de la Mission liées à la réduction de la violence et à la sécurité dans le cadre du processus électoral, ou à imputer ces dépenses sur les engagements autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/293.
8. Dans une lettre datée du 30 avril 2019, le Comité consultatif a approuvé la demande d'autorisation d'imputer les dépenses engagées à l'appui de la sécurité dans le contexte des élections sur les engagements autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/293.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

9. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MONUSCO dans sa résolution [1925 \(2010\)](#) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions [2409 \(2018\)](#) et [2463 \(2019\)](#).

10. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

11. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (appui au processus politique en vue de la tenue d'élections, protection des civils et droits de l'homme, et appui).

12. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

13. Les priorités stratégiques de la Mission pour l'exercice 2018/19 ont été définies dans les résolutions [2409 \(2018\)](#) et [2463 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité. Dans sa résolution [2409 \(2018\)](#), le Conseil a décidé que le mandat de la MONUSCO comprendrait les tâches prioritaires, à savoir l'appui à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 et au processus électoral, et la protection des civils. Dans sa résolution [2463 \(2019\)](#), le Conseil a réaffirmé que la protection des civils était une priorité stratégique de la MONUSCO et a inclus l'appui à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État en République démocratique du Congo ainsi qu'aux principales réformes de la gouvernance et de la sécurité.

14. L'exercice 2018/19 a été marqué par plusieurs événements majeurs dont les conséquences ont largement infléchi la trajectoire de la République démocratique du Congo et la mise en œuvre du mandat de la Mission. Plus important encore, la préparation et la tenue des élections sont restées une priorité pour les acteurs politiques congolais et ont permis un transfert pacifique du pouvoir. Le climat politique en République démocratique du Congo a continué d'être marqué par les fractures profondes entre la classe politique et la société civile à l'approche du scrutin.

15. La République démocratique du Congo, sa population et ses partenaires ont traversé trois années d'incertitude électorale et politique, marquées par le report des élections prévues en 2016 conformément à la Constitution ; l'application inégale de l'accord politique conclu par la suite, le 31 décembre 2016 ; ainsi que par un contexte d'instabilité et de violence. Avec la tenue d'élections présidentielles et législatives (aux niveaux national et provincial) le 30 décembre 2018, une étape importante a été franchie pour la République démocratique du Congo et sa population, à savoir le premier transfert pacifique du pouvoir de l'histoire du pays, ce qui répond ainsi aux attentes exprimées dans l'accord du 31 décembre 2016. La période qui a suivi la prestation de serment du nouveau Chef de l'État, le 25 janvier 2019, a été marquée par la poursuite des négociations entre la coalition du nouveau Président, Félix

Tshisekedi, et celle de l'ancien Président, Joseph Kabila, sur le nouvel ordre politique et la nomination du Premier Ministre, Sylvestre Ilunga Ilukamba, le 20 mai 2019.

16. Si le transfert de pouvoir s'est déroulé de manière généralement pacifique, avec seulement quelques faits de violence, des questions politiques structurelles clefs et certains obstacles à une paix durable ont constitué un risque majeur, comme le retard des élections, qui a effectivement sapé les fondements des institutions démocratiques congolaises, et des problèmes persistants liés à l'identité, à l'accès aux terres, à l'exclusion du développement, au déplacement et à la réinstallation, à la succession coutumière, aux relations régionales et au fonctionnement des forces de sécurité de l'État. Cela dit, il y a eu aussi des faits opportuns, au lendemain des élections, liés aux dynamiques politiques et aux conditions de sécurité, comme la reddition spontanée de plusieurs groupes armés, notamment ceux du Kasai et du Tanganyika.

17. Dans ce contexte, la Mission s'est concentrée sur les efforts de dialogue avec les acteurs politiques afin de prévenir et atténuer le risque de violence électorale, encourager l'égalité d'accès aux médias pour les acteurs politiques et faire face à la violence politique dans les zones jugées être des points chauds électoraux. En outre, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a recentré son attention sur la collecte d'information sur les violations des droits de la personne dans le cadre des élections, notamment la liberté d'expression, et, avec la police des Nations Unies, a travaillé en étroite collaboration avec les forces de sécurité nationales pour éviter l'usage disproportionné de la force lors des visites de campagne et des incidents d'ordre public. En outre, la Force et la police des Nations Unies ont intensifié les patrouilles mixtes, composées d'hommes et de femmes, pour contribuer à atténuer la violence liée aux élections. Ces efforts ont contribué à créer un climat qui a permis un transfert global et pacifique des pouvoirs exécutif et législatif. En outre, la Mission a adopté pendant les élections une approche sensible à la dimension de genre, notamment en réservant des créneaux horaires sur Radio Okapi pour que les candidates puissent présenter leurs programmes électoraux. Dans le cadre des mesures politiques, une collaboration a été établie avec les partenaires régionaux, notamment avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et d'autres acteurs concernés, tels que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine.

18. La MONUSCO a dû modifier son soutien logistique aux élections compte tenu de la décision du Gouvernement d'assumer toutes les responsabilités financières et logistiques pour l'organisation des élections, y compris la distribution du matériel électoral, malgré la demande qui lui avait été faite à l'origine d'aider à assurer le transport du matériel électoral. Elle a fourni un appui électoral important à la Commission électorale nationale indépendante aux niveaux national et provincial, notamment par le déploiement d'experts au siège de la Commission à Kinshasa et dans les 26 bureaux provinciaux.

19. L'appui de la Mission à la protection des civils, menée selon une approche globale mobilisant à la fois sa composante civile et son personnel en tenue, a renforcé les activités visant à créer les conditions propices à la tenue d'élections pacifiques et crédibles. Les systèmes d'alerte rapide et les comités de protection locaux établis dans les localités isolées ont été développés, ce qui a permis à la Mission de mieux atteindre les populations civiles et d'appuyer les initiatives de dialogue. Pour favoriser l'adhésion de la population et garantir la viabilité de l'action menée, la MONUSCO a consolidé les mécanismes de protection locaux en renforçant les capacités des populations et procédé à des évaluations des mécanismes de protection et d'alerte rapide. La résurgence du conflit a obligé la Mission à ajuster sa présence et à redéployer ses composantes militaire et civile pour contenir et stabiliser la situation. En outre, la MONUSCO a déployé des équipes de surveillance et

d'intervention multidisciplinaires mobiles dans des zones où les civils étaient particulièrement exposés à des menaces graves. Elle a envoyé la Force dans des zones à risque pour les civils. Le déploiement de détachements de combat permanents a permis des interventions préventives ciblées pour faire face aux menaces qui pesaient sur les civils et ouvrir un espace humanitaire. Les activités de la Mission en matière de lutte contre l'impunité ont été facilitées par les enquêtes sur les droits de la personne et les travaux de surveillance et par l'assistance que la Mission a donnée par l'intermédiaire de sa cellule d'appui aux poursuites judiciaires. Dans le cadre de son approche globale, la MONUSCO a continué de mettre en œuvre, en collaboration avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo, des stratégies ciblant les groupes armés. La stratégie ciblée et le plan opérationnel conjoint concernant les Forces démocratiques alliées ont été examinés pour évaluer les progrès et faire face aux nouveaux développements dans la région du Grand Nord. Les stratégies ciblées de lutte contre les groupes armés et les milices opérant dans les provinces du Maniema, du Sud-Kivu et du Tanganyika ont été élaborées en étroite coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et comprenaient des approches novatrices visant à réintégrer dans la communauté les personnes qui se sont spontanément démobilisées. Dans le cadre de son approche globale de lutte contre la menace posée par la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI), la Mission a combiné bons offices, efforts de stabilisation de grande envergure, démobilisation et réintégration et protection des civils et des droits de la personne, et fourni un cadre propice à l'engagement politique des principales parties prenantes (populations et autorités locales, dirigeants des groupes armés et Gouvernement).

20. S'agissant de la stabilisation, la Mission a notamment poursuivi les activités d'appui et de coordination engagées dans le cadre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, qui favorise, grâce à l'intervention de multiples donateurs, la mise en œuvre du programme de reconstruction élaboré par le Gouvernement. Au cours de la période considérée, l'accent a été mis sur la mise en œuvre de cinq programmes de stabilisation dans six zones prioritaires dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Financés par le Fonds de cohérence pour la stabilisation, ces programmes visent à permettre aux structures locales de travailler avec les autorités nationales et provinciales afin de définir et mettre en œuvre les priorités clefs en matière de paix et de sécurité. À la suite de la validation de deux plans de stabilisation et de transformation des conflits pour une zone prioritaire à Kitshanga, un financement supplémentaire a été attribué au programme au titre de leur exécution. Dans la zone prioritaire de Beni, les activités de dialogue pour la démocratie prévues dans le programme lancé à la mi-2018 ont commencé, malgré le retard initial dû au climat d'insécurité constant causé par les Forces démocratiques alliées et l'épidémie d'Ebola au Nord-Kivu. Au Sud-Kivu, le programme Kalehe, qui s'est achevé fin 2018, a abouti à l'organisation d'un forum interprovincial (Nord-Kivu et Sud-Kivu) sur la persistance des groupes armés à la frontière des deux provinces. En Ituri, le programme dans le sud d'Irumu s'est poursuivi, accompagnant le processus de démobilisation du FRPI qu'il a initié. Avec l'appui de la MONUSCO et du Gouvernement, le processus a conduit au précantonnement d'éléments des groupes armés et à la signature imminente d'un accord de paix entre le FRPI et le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

21. Afin de concentrer ses ressources sur les zones où la présence de groupes armés constitue une menace constante pour la population civile, la MONUSCO a fermé ses antennes à Bandundu, Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi, ainsi que ses bureaux locaux à Dungu, Kisangani et Lubumbashi. Dans le même temps, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, en tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies, a adopté des mesures visant à maintenir sa présence à

Kisangani et Lubumbashi. La Mission a également fait en sorte que Radio Okapi continue d'émettre dans les zones où ses antennes étaient fermées.

22. Plusieurs éléments externes sont venus compliquer l'exécution du mandat de la MONUSCO. L'environnement politique complexe, incertain et instable, y compris les longues négociations en vue de la formation d'un gouvernement après les élections, en particulier pendant la première partie de l'exercice, a été le facteur le plus important et le plus difficile.

23. De plus en plus, les conflits locaux sont imputés à ces dynamiques politiques complexes, instables et mouvantes. La flambée des violences et la détérioration de la situation des droits de la personne et des conditions humanitaires dans plusieurs provinces, y compris dans celles où la MONUSCO était peu présente, a obligé la Mission à revoir sa présence pour protéger les civils contre ces nouvelles menaces. Le niveau d'instabilité et de violence est resté une préoccupation majeure dans certaines parties des provinces de l'est et du centre du pays, en raison de l'augmentation de l'activité des groupes armés et des milices et de la montée des conflits intercommunautaires. Des problèmes de sécurité ont été observés à Salamabila (province du Maniema), liés aux droits miniers. La violence entre les communautés Banyamulenge, Bafuliru, Babembe et Banyindu s'est intensifiée dans les territoires de Fizi et de Kalehe (province du Sud-Kivu). De nouvelles violences entre communautés ont été observées dans les territoires de Djugu et Mahagi (province d'Ituri). Malgré les tensions dans les provinces de Maï-Ndombe et de Sankuru, aucun cas de violence de grande ampleur n'a été signalé et la situation dans les provinces de l'ouest a été généralement stable, à l'exception notable de Yumbi dans la province de Maï-Ndombe, où les violents affrontements des 17 et 18 décembre 2019 ont entraîné la mort d'au moins 535 personnes et le déplacement d'environ 60 000 autres, dont certaines se sont réfugiées au Congo voisin.

24. Par ailleurs, depuis août 2018, du fait de l'apparition de la maladie à virus Ebola dans la région du Grand Nord de la province du Nord-Kivu, des mesures particulières ont été prises pour inciter les populations à la tolérance et soutenir le Gouvernement pour qu'il puisse assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en toute sécurité et faire face à l'Ebola, ce qui a pesé sur la capacité de la Mission à s'acquitter de son mandat.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

25. À l'appui de l'exécution de son mandat, la Mission a entrepris une série d'activités relatives aux programmes visant à contribuer à la sécurité et à la protection des civils dans l'est de la République démocratique du Congo et à soutenir l'état de droit.

26. L'état d'avancement et la nature des activités mises en œuvre sont décrits ci-après :

a) Désarmement, démobilisation et réintégration. Les activités menées dans le cadre de ce programme visaient à fournir un appui en vue de la réinsertion socioéconomique à court terme des ex-combattants et comprenaient des services socioéconomiques et psychosociaux, la sensibilisation et la formation aux compétences de base ainsi qu'un soutien logistique aux ex-combattants désarmés et démobilisés avant leur rapatriement ou leur transfert dans le cadre du programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion pour la réinsertion et la réintégration dans la vie civile. Un soutien a été assuré dans 11 centres de transit au Nord et au Sud-Kivu, dans des zones touchées par le conflit ;

b) Projets de lutte contre la violence locale et de réinsertion sociale. Au total, 63 projets de lutte contre la violence locale ont été entrepris dans six provinces. Ces

projets, qui ont été définis et développés en consultation avec les autorités locales et les représentants locaux, ont contribué à la réduction de la violence dans les communautés ciblées. En tout, 16 152 personnes en ont bénéficié directement, dont 3 865 ex-combattants, 7 039 femmes vulnérables et 5 248 jeunes menacés de recrutement ;

c) Autonomie locale. Quatre sondages de perception du public sur la consolidation de la paix ont été réalisés et 23 sessions de discussion ont été animées, dont six ateliers de renforcement des capacités et 17 sessions de groupes de discussion et de restitution. Quatorze ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour les autorités provinciales et locales ainsi que pour la société civile sur la gouvernance participative en matière de sécurité locale. Quarante-neuf autres ateliers ont été organisés pour 1 570 membres des comités de protection locaux, dont 502 femmes, afin d'améliorer la résilience des populations, tandis que 56 campagnes de sensibilisation ont été menées pour renforcer les réseaux d'alerte locaux ;

d) Initiatives de dialogue et de règlement des conflits. Trente-deux initiatives de règlement des conflits ont été soutenues dans six localités, tandis que 12 sessions de formation complètes ont été animées dans deux provinces. En outre, 14 ateliers ont été organisés au Nord et au Sud-Kivu, en Ituri et au Kasaï pour 317 femmes médiatrices et 32 hommes ;

e) Armes légères et de petit calibre. La MONUSCO a contribué à la mise en place d'un mécanisme national visant à coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre d'un plan d'action national pour le contrôle des armes légères et de petit calibre pour la période 2018-2022. Avec le soutien de la MONUSCO, la Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée a pu produire la documentation et le matériel nécessaires à la mise en place d'un groupe de coordination au titre du plan d'action national. Une étude sur la prolifération des armes légères et de petit calibre dans l'est de la République démocratique du Congo a été réalisée ;

f) Stockage d'armes. Une évaluation des besoins a été réalisée dans plusieurs villes des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Haut-Katanga. Environ 86 sites ont été équipés d'un total de 452 coffres à fusils, 85 coffres à pistolets, 5 conteneurs pour un commissariat et 2 conteneurs d'armurerie, conformément à la procédure de diligence raisonnable en matière de droits de la personne. Grâce à ces solutions de stockage, un total de 7 105 armes ont été sécurisées. Une formation à la gestion des armes et des munitions a été dispensée à 500 membres des institutions nationales chargées de la sécurité ;

g) État de droit et institutions chargées de la sécurité. La Mission a continué de former et de conseiller la Police nationale congolaise, en accordant la priorité à la sensibilisation des commandants de police afin de garantir le respect des droits de la personne, et à offrir des formations et du renforcement de capacités ainsi que des conseils au titre de la réforme de la police nationale, en stricte conformité avec la politique de diligence raisonnable en matière de droits de la personne. La MONUSCO a également continué de soutenir le renforcement de la sécurité dans certaines prisons, ce qui a permis de réduire le nombre d'incidents liés à la sécurité dans les prisons. Au total, 71 directeurs de prison (13 femmes et 58 hommes), 366 membres du personnel de sécurité (49 femmes et 317 hommes) et 40 agents s'occupant des mineurs (12 femmes et 28 hommes) ont reçu une formation pour améliorer la sécurité dans 14 prisons à haut risque. La formation s'est accompagnée d'un soutien logistique et technique : fourniture d'équipements de sécurité de base, mise en place de cellules de renseignement dans les prisons, mise en place d'un système informatisé de base de données sur les prisonniers, installation de scanners de sécurité et de télévisions en circuit fermé dans les prisons de Ndolo et Makala, et fourniture de deux motos à la

prison de Luzumu et d'uniformes pour améliorer l'identification du personnel civil dans les prisons de Goma et de Luzumu. Douze sessions de mentorat ont été menées tous les jours dans 12 des 14 prisons et 36 sessions de formation en cours d'emploi ont été organisées sur la gestion des prisonniers à haut risque afin d'assurer une surveillance et un contrôle efficaces, en particulier des éléments des groupes armés. Le projet de réseau d'alerte a été mené à bien dans 13 des 14 prisons prioritaires, avec l'installation de systèmes d'alerte composés d'un tableau de contrôle des communications et d'un dispositif de sécurité qui détecte la présence d'un être humain dans un rayon de 50 mètres et déclenche une alarme lorsqu'il est activé. La Mission a fourni un soutien technique et logistique dans le cadre du transfert de 320 prisonniers à haut risque vers des prisons plus sécurisées, comme des prisons militaires.

27. Sur le montant total brut des crédits approuvés (1 194 619 500 dollars), la Mission a engagé pendant l'exercice considéré des dépenses d'un montant total brut de 1 194 557 200 dollars, d'où un solde inutilisé de 62 300 dollars, ce qui représente un taux d'exécution de 100 %. L'exécution du budget de la Mission est caractérisée par une sous-utilisation des crédits prévus au titre dépenses opérationnelles, principalement imputable à des coûts de location et d'exploitation d'hélicoptères moins élevés compte tenu de la décision du Gouvernement de la République démocratique du Congo d'assumer l'entière responsabilité financière et logistique de l'organisation des élections. En conséquence, la Mission n'a pas participé à la distribution du matériel électoral, ce qui a réduit le nombre d'avions mobilisés et le nombre d'heures de vol à l'appui au processus électoral.

28. La réduction globale des dépenses a été largement compensée par des crédits plus élevés au titre des militaires et du personnel de police, principalement en raison du report à l'exercice 2018/19 du remboursement au titre des contingents lié à l'exercice 2017/18 ; le montant effectif, inférieur aux prévisions, de la réduction appliquée aux montants remboursés au titre du matériel majeur appartenant aux contingents, en raison du matériel manquant ou défectueux ; un taux de remboursement plus élevé de 1 428 dollars par mois-personne, par rapport au montant budgétisé de 1 410 dollars par mois-personne, conformément à la résolution [72/285](#) de l'Assemblée générale ; un déploiement supplémentaire et des coûts plus élevés du matériel appartenant aux contingents ; et à des dépenses plus élevées de fret afférentes au matériel supplémentaire appartenant aux contingents et au rapatriement anticipé des contingents et des unités de police constituées. Par ailleurs, les dépenses au titre du personnel civil ont été supérieures aux prévisions en raison d'un taux effectif de postes vacants plus faible que prévu pour le personnel recruté sur le plan international, (taux effectif de 12,3 % contre un taux approuvé de 18 %), le personnel national (taux effectif de 19,8 % et 6,3 % pour les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national, respectivement, contre un taux approuvé de 22 % et 11,2 %) et le personnel temporaire recruté sur le plan national (taux effectif de 1,2 % contre un taux approuvé de 10,5 %) ; des frais liés à la cessation de service du fait de la suppression de 110 postes soumis à recrutement international ; de l'augmentation du barème des traitements et des indemnités correspondantes du personnel recruté sur le plan national ; de la rétention prolongée du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des Volontaires des Nations Unies chargés de fournir une assistance technique et un appui logistique aux élections qui devaient se tenir à Beni et à Butembo (Nord-Kivu) et à Yumbi (Maï-Ndombe), en raison de l'épidémie d'Ebola qui a retardé le scrutin ; et des dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) chargé d'appuyer le déploiement d'Umoja-Extension 2, de divers projets de gestion de la chaîne d'approvisionnement et des fonctions centralisées au Siège après la mise en service d'Umoja, tels que les paiements transfrontaliers, les états de paiement et la gestion des biens.

C. Activités d'appui de la Mission

29. Au cours de l'exercice, la composante Appui de la Mission a continué de fournir des services rapides, efficaces, efficients et responsables. Elle a mis en œuvre des projets globaux, notamment le modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement et la nouvelle structure d'appui, et appuyé le nouveau concept des opérations militaires de « protection par la projection » et le processus électoral. Elle a continué de fournir un soutien logistique, technique et opérationnel au titre de l'exécution du mandat de la Mission. Elle a veillé à ce que le personnel suive les directives sur la circulation des biens et des services ; amélioré le contrôle de l'utilisation du carburant pour le matériel appartenant aux Nations Unies et aux contingents en introduisant des agents de contrôle du carburant et une politique de ravitaillement des véhicules, et en utilisant des colorants pour le carburant, ce qui a permis de réduire la consommation de carburant d'environ 125 000 litres par mois ; fourni de manière efficace et économique des rations et d'autres articles généraux à tous les clients ; et obtenu de nouveaux contrats de rations. Elle a permis d'appliquer le plafond d'allocation révisé des véhicules ainsi que des pratiques plus respectueuses de l'environnement, notamment en introduisant une politique de marche au ralenti des véhicules visant à réduire les émissions de carbone.

30. Durant l'exercice 2018/19, la Division de l'appui à la mission de la MONUSCO a été réorganisée dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions. Ainsi, le Directeur de l'appui à la mission s'appuie sur trois pôles, à savoir le pôle Gestion des opérations et des ressources, le pôle Gestion de la chaîne d'approvisionnement et le pôle Gestion de la prestation de services, chacun placé sous la direction d'un chef à la classe D-1. Les postes ont été pourvus grâce au transfert ou à la réaffectation de membres du personnel actuel de la Mission vers les pôles pertinents en fonction des nouveaux rapports hiérarchiques prévus.

31. Au cours de l'exercice, la Section des services médicaux a conclu des contrats avec des prestataires médicaux à Kampala, Nairobi et Kinshasa plutôt qu'avec des prestataires en Afrique du Sud, ce qui a permis de réduire les coûts de transport. La Mission a également créé un groupe de gestion des dossiers médicaux en faisant appel au personnel existant, pour répondre aux exigences découlant de la nouvelle délégation de pouvoir au chef du service médical, à savoir le traitement de toutes les autorisations médicales de déploiement des civils et des agents en uniforme, le traitement de tous les congés de maladie, y compris pour le centre de services régional d'Entebbe, en Ouganda, et le pouvoir d'approuver les évacuations sanitaires hors du pays.

32. Au cours de l'exercice, la Mission a réduit sa présence en fermant trois bureaux (Kisangani, Lubumbashi et Dungen), quatre antennes (Mbandaka, Matadi, Mbuji-Mayi et Bandundu) et un site (Qaminas).

33. Au cours de l'exercice, la composante Appui a mis en œuvre son plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission et pris plusieurs mesures concernant la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel. En termes d'énergie, la MONUSCO a essayé d'augmenter le nombre de raccordement au réseau national de la République démocratique du Congo et de mettre en œuvre des projets visant à réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, tels que la synchronisation des groupes électrogènes et la surveillance de la marche au ralenti des véhicules et de la consommation de carburant. En ce qui concerne les déchets solides, la Mission a progressivement amélioré la qualité de la gestion de ses déchets solides : 28 % de ses déchets sont traités selon des méthodes améliorées. La séparation et le recyclage des déchets ont été mis en place à Goma et à Kinshasa. En ce qui concerne l'eau et les eaux usées, la Mission a continué d'installer des compteurs d'eau pour améliorer la

qualité des données. Des données mensuelles sur la consommation en eau sont désormais collectées auprès de tous les bureaux extérieurs afin de mettre en place des mesures de réduction de la consommation grâce à l'élaboration et l'application d'un plan de gestion de l'eau.

34. Au cours de l'exercice, la Mission a élaboré toutes les procédures et directives environnementales nécessaires pour gérer les risques environnementaux et a commencé à les appliquer. En outre, dans le cadre d'un projet de réintégration, le Groupe de la protection de l'environnement s'est associé à la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration pour mettre en œuvre un projet de réduction de la violence locale, qui a employé un grand nombre d'ex-combattants dans le cadre du processus de réintégration. Ce projet a fourni des emplois aux ex-combattants, aux jeunes à risque et aux femmes en les sensibilisant à la question des déchets (collecte, tri, recyclage et élimination). L'objectif était d'offrir aux ex-combattants la possibilité de réintégrer la société civile. Ils ont reçu une formation sur divers sujets tels que la gestion des déchets, la création d'entreprises et la gestion financière. Une attention particulière a été accordée au territoire du Nyiragongo, où se trouve un site d'élimination des déchets et où la plupart des membres du Mouvement du 23 mars (M23) ont été recrutés. Le site d'élimination des déchets a généré des revenus pour les populations du Nyiragongo grâce à la participation active du partenaire d'exécution aux travaux sociaux (construction de maisons pour les personnes vulnérables, fourniture de déchets organiques pour nourrir les porcs et de compost fabriqué à partir de déchets utilisé comme engrais). Le projet a permis de créer des emplois pour 47 ex-combattants et 47 jeunes à risque (71 hommes et 23 femmes).

35. La Section du génie a fourni un appui à la Force et à la police des Nations Unies en créant ou en rénovant des camps pour les bataillons de déploiement rapide, en améliorant les camps militaires existants et en créant des hébergements pour les unités et bataillons de police constitués à Kinshasa. Elle a également entrepris les projets d'infrastructure prévus et fermé huit sites.

36. Pour soutenir l'Organisation mondiale de la Santé dans sa lutte contre l'Ebola, la composante Appui a assuré le transport de plus de 550 tonnes de marchandises et de 1 467 passagers ; donné des fournitures, du matériel de communication, des services Internet, des rations, du carburant et des articles non alimentaires ; et a mis à disposition des locaux et des vacataires.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

37. La MONUSCO a continué de travailler en étroite coordination avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs afin d'aider au respect des engagements pris dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé à Addis-Abeba en 2013, à la suite de la défaite de la rébellion du M23 dans la province du Nord-Kivu. Elle a également engagé le dialogue avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale à Libreville sur la sécurité régionale et la situation politique en vue de voir comment renforcer la collaboration régionale. Elle a poursuivi le dialogue avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales telles que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la SADC sur les questions relatives à la République démocratique du Congo pendant la période pré- et postélectorale.

38. La MONUSCO, en étroite coopération avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, a soutenu le Mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs

et le Mécanisme conjoint de suivi de la lutte contre les Forces démocratiques alliées. Ces deux mécanismes demeurent importants dans le cadre de l'accélération des efforts visant à neutraliser les groupes armés restants, notamment les Forces démocratiques alliées et le reste des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), et à rapatrier les éléments du M23 d'Ouganda et du Rwanda.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

39. Au cours de l'exercice, la MONUSCO a continué de collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies pour mettre en œuvre le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (désormais le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable), qui constitue le principal cadre stratégique pour la planification de la transition et définit les stratégies et le calendrier du mandat actuel de la Mission, notamment pour ce qui est de l'appui à la gouvernance démocratique et à la réforme des institutions et au respect des engagements nationaux inscrits dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

40. L'équipe de pays des Nations Unies a également progressé dans sa planification stratégique au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2020-2024, en collaboration avec le Gouvernement et la société civile, afin d'affiner et de valider les priorités et les résultats attendus définis conjointement en 2018. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies se sont efforcés de conclure des alliances stratégiques en vue de fournir des services jugés pertinents après la transition politique.

41. La MONUSCO a continué de coopérer étroitement avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans de nombreux domaines, notamment le dépistage ciblé du VIH pour les populations clefs, dont les jeunes, les mineurs, les prisonniers et le personnel policier et militaire ; la gouvernance foncière, la cohésion sociale, la réintégration socioéconomique ; la prévention de la violence fondée sur le genre et la protection contre ce type de violence ; des activités de protection transversales dans le cadre de l'assistance alimentaire, y compris la sensibilisation, la formation et le suivi des dossiers de plainte ; la réinsertion ; et la responsabilité pénale pour les infractions graves.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui au processus politique en vue de la tenue d'élections

42. Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous, le soutien que la Mission a apporté par ses bons offices et ses liens avec des interlocuteurs représentant l'ensemble de l'échiquier politique pendant la préparation et le déroulement des élections de 2018 a contribué à la transition relativement pacifique du pouvoir politique en République démocratique du Congo. À l'appui de l'accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral, la Mission a engagé un dialogue continu avec diverses parties prenantes afin de plaider en faveur d'un consensus sur le fonctionnement des principales institutions, notamment le Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral, la Commission électorale nationale indépendante, les organisations de la société civile et les acteurs politiques. Tout au long du processus électoral, la MONUSCO a encouragé le Gouvernement ainsi que les candidats de la majorité et de l'opposition à respecter le calendrier des élections présidentielles et législatives, à s'entendre sur les questions sensibles, notamment le registre des électeurs, et à veiller à ce que toutes les parties prenantes puissent jouer librement leurs rôles respectifs. Malgré le report des élections d'une semaine par la

Commission électorale nationale indépendante, à la suite d'un incendie dans un entrepôt à Kinshasa qui a entraîné la destruction d'environ 8 000 machines de vote et d'autres équipements électoraux, les autorités ont respecté de manière générale les principales dates du calendrier électoral, y compris la prestation de serment du nouveau Chef de l'État et les négociations des coalitions qui ont suivi.

43. Grâce aux bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la MONUSCO, la Mission a réussi à influencer positivement le bon déroulement des élections de décembre 2018. La Commission électorale nationale indépendante, à la suite de la décision du Gouvernement d'assumer l'entière responsabilité financière et logistique des élections, a préparé les élections présidentielles et législatives (aux niveaux national et provincial). La campagne électorale s'est déroulée du 22 novembre au 21 décembre 2018 dans une atmosphère relativement calme, bien que des faits d'intolérance politique et de violence aient été observés dans certaines villes. La Mission a maintenu un dialogue constant avec les candidats et les coalitions représentant l'ensemble de l'échiquier politique afin d'encourager le respect de la loi électorale, notamment en ce qui concerne la liberté de réunion et la liberté d'expression. Ces interactions ont contribué à la pleine participation de tous les acteurs politiques au processus électoral, malgré les désaccords sur l'utilisation des machines à voter et la révision du registre des électeurs.

44. Il n'y a eu aucun incident ni retard majeur à déplorer dans les activités suivantes : formation de 600 000 agents temporaires de la Commission électorale nationale indépendante ; accréditation des témoins des partis, des observateurs et des journalistes ; publication des listes électorales provisoires et définitives dans les bureaux de vote ; et distribution du matériel électoral. La Mission a collaboré en permanence avec les autorités congolaises pour aider à appliquer un plan de sécurité intégré pour les élections. Le 28 novembre 2018, à Kinshasa, lors d'une réunion du Conseil supérieur de la défense présidée par le Président de la République démocratique du Congo de l'époque, Joseph Kabila, les dirigeants des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la Police nationale congolaise ont été exhortés à assumer leurs responsabilités en matière de sécurisation des opérations électorales et à assurer la protection des candidats. Le Gouvernement a pris des mesures pour garantir la sécurité des candidats, comme l'exige la loi, notamment en affectant des agents de police à la protection des 21 candidats à la présidence et en déployant 12 000 agents de la police nationale pour sécuriser les opérations électorales. Les retards et les problèmes techniques survenus dans certains bureaux de vote ont été réglés par la Commission électorale nationale indépendante pendant que les opérations de vote se déroulaient tout au long de la journée.

45. La Mission a fourni un soutien technique pour prévenir et contrer la violence électorale envers les candidates, sous forme de sessions de formation intégrée sur la sécurité électorale axée sur le genre à l'intention de la police nationale et d'activités de collaboration avec des organisations féminines de la société civile servant de médiatrices de conflits, capables de mobiliser et de faire de la médiation. La Mission a également lancé et mené des activités visant à accroître la participation des femmes au processus électoral. Il s'agissait notamment de promouvoir auprès des journalistes une communication médiatique non discriminatoire et soucieuse de questions de genre afin de garantir un processus politique pacifique et crédible, tout en préconisant l'égalité d'accès aux médias pour les candidats masculins et féminins. La Mission a organisé des ateliers auxquels ont participé 436 journalistes de la République démocratique du Congo (dont 184 femmes), qui se sont ensuite engagés à prendre des mesures concrètes pour améliorer l'équilibre entre les sexes dans leurs médias, notamment en réservant au moins 30 % de leurs articles aux femmes.

46. La MONUSCO a redoublé d'efforts pour surveiller les violations des droits de l'homme commises dans le cadre des élections de décembre 2018, les violations des libertés et droits fondamentaux ainsi que les entraves à la liberté politique et pour faire rapport à ce sujet. Bien que les élections se soient déroulées dans une atmosphère généralement pacifique le 30 décembre, il y a eu de nombreuses violations des droits de l'homme avant, pendant et après les élections. Le jour des élections, un technicien de la Commission électorale nationale indépendante et un policier ont été lynchés par la foule à la suite des violences qui ont éclaté dans un bureau de vote à Lurhala, au Sud-Kivu, parce que le technicien était accusé de fraude. Une autre personne est morte quand l'agent de police a ouvert le feu pour disperser la foule, qui avait détruit le matériel électoral et saccagé le bureau de vote.

47. Pendant la campagne, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a constaté 147 violations des droits de l'homme commises dans le cadre des élections, et 202 autres violations en janvier 2019. Il s'agissait notamment de violations du droit à la vie et à l'intégrité physique lors de la répression violente des manifestations ; des menaces et des intimidations à l'encontre des représentants des partis politiques et des candidats ; et des restrictions disproportionnées du droit à la liberté de la presse, à la liberté d'opinion et d'expression, et à la liberté de réunion pacifique.

48. Plus généralement, 1 016 violations liées à la restriction de l'espace politique ont été constatées entre juillet 2018 et juin 2019, soit moins que pendant l'exercice précédent (1 444 violations). Ce nombre a également diminué, passant de 555 entre juillet et décembre 2018 à 461 entre janvier et juin 2019. Cette baisse, constatée à partir de février 2019, peut s'expliquer par l'élargissement de l'espace démocratique qui a suivi les élections. Les signes les plus visibles de cette évolution positive ont été la libération de certains prisonniers politiques et prisonniers d'opinion, le retour des exilés politiques et la tenue de plusieurs manifestations pacifiques. En mars 2019, quatre décrets présidentiels ont été publiés, prévoyant des mesures de grâce individuelles et collectives pour les prisonniers politiques et les prisonniers d'opinion. De nombreux prisonniers politiques et prisonniers d'opinion ont été libérés à la suite de ces mesures et de la grâce présidentielle accordée le 29 décembre 2018.

49. Une certaine amélioration de la liberté de la presse a été constatée, notamment avec la réouverture de stations de radio qui avaient été fermées, dont trois stations de radio-télévision appartenant à des leaders de l'opposition. Toutefois, il existe toujours des obstacles à la liberté de la presse. Les journalistes ont continué d'être intimidés et harcelés, y compris par les autorités locales et parfois par des groupes armés. Entre juillet 2018 et juin 2019, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a établi qu'il y a eu des violations des droits de l'homme contre au moins 116 journalistes.

50. Les agressions et menaces contre les défenseurs des droits de la personne et autres acteurs de la société civile se sont poursuivies, notamment plusieurs manifestations pacifiques ont été réprimées avec un recours à la force meurtrière et les manifestants arrêtés de manière arbitraire. Par exemple, le 20 mai à Inongo (Maï-Ndombe), un homme et une fille de 10 ans ont été tués lorsque des agents de la Police nationale congolaise ont ouvert le feu pour disperser une manifestation pacifique liée au meurtre présumé, un jour plus tôt, d'un homme par un policier. Les 14 et 17 juin, six personnes ont été tuées et trois autres blessées dans la province de Lualaba, à la suite de la dispersion par des agents de la Police nationale congolaise de deux manifestations de creuseurs artisanaux, qui protestaient contre les problèmes d'accès aux sites miniers.

51. La grande majorité des violations liées à des restrictions de l'espace démocratique constatées entre juillet 2018 et juin 2019 ont été commises par des

agents de l'État, principalement la police nationale (518 violations), suivie par les soldats des FARDC (198 violations), les agents des services de renseignement (48 violations) et divers autres agents de l'État (159 violations). Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme reste préoccupé par le fait que les services de renseignement maintiennent en détention prolongée les personnes en garde à vue sans aucun contrôle judiciaire. Au total, 93 violations des droits de l'homme liées à des restrictions de l'espace démocratique commises par des groupes armés et des milices ont été enregistrées dans les zones touchées par le conflit. Dans plusieurs cas, des groupes armés et des milices s'en sont pris à des journalistes et des membres de la société civile qui avaient signalé des atteintes aux droits de la personne commises par des groupes armés ou soutenu le travail des équipes d'intervention contre l'Ebola.

Réalisation escomptée 1.1 : Tenue d'élections présidentielles et législatives crédibles (aux niveaux national et provincial) le 23 décembre conformément au calendrier électoral

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Consensus au sujet de la mise en place et du fonctionnement du Conseil national de suivi de l'Accord pour faire avancer le processus politique en vue de la tenue d'élections libres et crédibles

La loi organique sur le Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral a été promulguée par l'ancien Président Kabila le 13 novembre 2018, et le Conseil a joué un rôle manifeste et public en faisant avancer efficacement le processus politique vers la tenue d'élections libres et crédibles. Cependant, les doutes sur les résultats provisoires de l'élection présidentielle publiés par la Commission électorale nationale indépendante et le manque de transparence dans la manière dont les résultats ont été publiés ont jeté une ombre sur la crédibilité du processus de tabulation et de compilation des résultats. La Conférence épiscopale nationale du Congo, qui a déployé près de 40 000 observateurs, a déclaré que les résultats ne correspondaient pas à ses propres conclusions

1.1.2 Respect des principaux jalons du calendrier électoral par les institutions clefs impliquées dans le processus électoral, mais aussi respect de la loi électorale et de son annexe concernant la répartition des sièges ainsi que du plan de financement des élections

La plupart des grandes dates du calendrier électoral ont été respectées, à l'exception notable du report de la date des élections présidentielles, législatives et provinciales, du 23 décembre au 30 décembre, et du report jusqu'en mars 2019 des élections à Beni, Butembo et Yumbi. L'annonce des résultats provisoires de l'élection présidentielle a ensuite été reportée du 30 décembre au 10 janvier. Toutefois, les résultats provisoires des élections législatives ont été annoncés de manière anticipée (les résultats des assemblées provinciales ont été annoncés le 10 janvier et ceux de l'Assemblée nationale le 12 janvier, au lieu du 23 janvier, comme le prévoit le calendrier électoral)

Les élections présidentielles ont été retardées en raison d'un incendie survenu dans un entrepôt de la Commission électorale nationale indépendante à Kinshasa, à la suite duquel du matériel électoral a été détruit. Les élections à Beni, Butembo et Yumbi ont été retardées en raison de l'insécurité et de l'épidémie d'Ebola

1.1.3 Pourcentage de femmes parlementaires
(2016/17 : 9 % ; 2017/18 : 9 % ; 2018/19 : 15 %)

Au total, 49 femmes (9,8 %) ont été élues au Parlement. Le pourcentage plus faible de femmes élues s'explique par le faible pourcentage de femmes inscrites comme candidates aux élections législatives (12 %), du fait, notamment, des frais d'inscription obligatoires et de l'absence de mesure concrète prise par la Commission électorale nationale indépendante pour faire respecter le quota de femmes sur les listes électorales ou pour sensibiliser efficacement les partis politiques à cette obligation.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions hebdomadaires avec les acteurs politiques et les parties prenantes aux niveaux national, régional et local afin de faciliter la poursuite du dialogue sur le processus politique, de promouvoir et de favoriser un consensus sur le fonctionnement d'institutions clefs, notamment le Conseil national de suivi de l'Accord, la Commission électorale nationale indépendante et la Haute autorité des médias	Oui	Des réunions hebdomadaires avec les acteurs politiques et les parties prenantes au niveau national, régional et local ont été organisées pour faciliter la poursuite du dialogue sur le processus politique, promouvoir et favoriser un consensus sur le fonctionnement d'institutions clefs
6 séminaires avec des femmes politiques et des groupes politiques afin de suivre la mise en œuvre d'un plan d'action pour une plus large participation et représentation des femmes en politique, et de formuler des conseils à ce sujet	7	Séminaires ont été organisés pour les femmes politiques et les chefs coutumiers sur la nomination de femmes chefs à l'Assemblée nationale. Au total, 97 femmes politiques, dont des candidates aux élections législatives de Beni et Butembo, ont participé aux séminaires sur la participation politique des femmes et leur participation à la consolidation de la paix. À travers ces séminaires, les femmes ont réitéré leur engagement à aider les femmes politiques à accéder aux espaces de décision par des élections et des nominations. Elles ont eu l'occasion d'échanger avec leurs électeurs potentiels et expliquer pourquoi il importait de voter pour les femmes. Les numéros de téléphone du réseau d'alerte locale de la ville de Beni ont été communiqués aux femmes. Le nombre plus élevé de séminaires s'explique par une plus grande demande des plateformes politiques
Consultations mensuelles de haut niveau avec les principales organisations régionales multilatérales (Union africaine, Communauté de développement de l'Afrique australe, Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Communauté économique des États de l'Afrique centrale), d'autres organisations (Union européenne, Organisation internationale de la Francophonie) et	Oui	Des consultations mensuelles de haut niveau ont été organisées avec la communauté diplomatique à Kinshasa et les organisations régionales multilatérales (Union africaine, SADC, Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Communauté économique des États de l'Afrique centrale) pour faciliter les initiatives politiques visant

des acteurs régionaux afin d'appuyer les initiatives politiques visant à renforcer la confiance dans le processus politique

Réunions toutes les 2 semaines avec la Commission électorale nationale indépendante pour évaluer l'avancée du processus électoral et sa conformité, notamment en ce qui concerne le budget et le plan de financement, assurer l'application du code de bonne conduite et veiller à ce que le processus soit transparent et crédible dans son intégralité ; assurer l'application du code de bonne conduite ; et garantir également un processus global transparent et crédible

Réunions mensuelles du comité de partenariat et du comité technique consacrées au soutien financier et logistique apporté par la communauté internationale au processus électoral

10 réunions de sensibilisation et 10 dialogues tenus avec les principales parties prenantes au sujet de la mise en œuvre du mandat de la Mission, de l'application de l'accord du 31 décembre signé à Kinshasa et de l'emplacement des bureaux locaux

Émission radiophonique de 30 minutes intitulée « journal des élections » diffusée une fois par semaine jusqu'à la fin du processus électoral (45 numéros) dans le but de faire mieux connaître ce dernier, en mettant l'accent sur la participation des femmes

Conférence de presse hebdomadaire axée sur la crédibilité du processus électoral et le respect de la vie politique

à renforcer la confiance dans le processus politique

Oui Réunions toutes les 2 semaines avec la Commission électorale nationale indépendante pour évaluer l'avancée du processus électoral et sa conformité. Les principaux sujets de débat étaient l'application de la recommandation concernant le fonctionnement et l'agrément des machines à voter, et la stratégie de communication de la Commission électorale nationale indépendante

Le code de conduite électoral des partis politiques a été validé, mais n'a pas été signé par les partis d'opposition. Seuls les partis affiliés au Front commun pour le Congo (majorité présidentielle) ont signé le code de conduite (247 partis politiques et 10 groupements politiques)

Non Il n'y a pas eu de réunion mensuelle du comité de partenariat et du comité technique car la Commission électorale nationale indépendante n'a pas voulu en faire

10 Réunions de sensibilisation et 10 dialogues de renforcement de la confiance ont été organisés avec les parties prenantes, dans 6 sites (Goma, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Bunia, Kinshasa et Bukavu), sur la mise en œuvre du mandat de la Mission et l'application de l'accord du 31 décembre 2016

45 Émissions radiophoniques de 30 minutes en 5 langues (français, lingala, tshiluba, swahili et kikongo) ont été diffusées du 21 novembre au 21 décembre 2018. Pendant la campagne électorale officielle, une émission phare, Okapi Service, et une émission hebdomadaire consacrée aux élections ont été diffusées pour informer les électeurs et améliorer la transparence du processus électoral

20 Conférences de presse ont été organisées, dont 18 conférences de presse « ONE UN », 1 conférence de presse de la Représentante spéciale du Secrétaire général et 1 conférence de presse du Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour l'Ebola
Le nombre moins élevé de conférences de presse est dû à la décision de ramener la fréquence des conférences de presse à 2 fois par mois de sorte à mieux assurer leur

couverture par les journalistes nationaux et internationaux, et de suspendre les conférences de presse en janvier 2019 et pendant la première moitié d'avril 2019 pour que les autorités et le peuple congolais assument l'entière responsabilité du processus électoral, à un moment où l'issue des élections et la formation d'un nouveau gouvernement étaient incertains

Réalisation escomptée 1.2 : Avancées en matière de vie politique et de droits de l'homme

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Aucune augmentation du nombre de violations avérées des droits politiques et de la liberté de réunion et d'expression commises par des acteurs étatiques (2016/17 : 1 070 ; 2017/18 : 950 ; 2018/19 : 950)

Objectif atteint. On a recensé 922 violations des droits de l'homme commises par des acteurs étatiques en rapport avec les droits politiques, la liberté de réunion et la liberté d'opinion et d'expression dont, en particulier, 119 violations des droits à la liberté d'opinion et d'expression, 122 violations du droit de réunion pacifique et 7 violations du droit à la liberté d'association

La diminution du nombre de violations dénote la légère expansion de l'espace politique suite à l'élection du président Tshisekedi

1.2.2 Couverture médiatique équitable des partis politiques

Les médias publics ont majoritairement couvert la majorité présidentielle et son candidat, avant, pendant et après la période de campagne. Parallèlement, les autorités ont, en général, autorisé la diffusion des points de vue et perspectives de l'opposition dans des médias non étatiques

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre

Observations

Échanges mensuels avec des interlocuteurs clefs, notamment les acteurs gouvernementaux, les entités chargées de la sécurité de l'État, les acteurs politiques et la société civile, pour plaider en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que d'un respect accru du principe de responsabilité concernant l'exercice de ces droits

48 Consultations ont été organisées avec des interlocuteurs clefs tels que des acteurs gouvernementaux, des entités chargées de la sécurité de l'État, des acteurs politiques et la société civile au niveau provincial (34 consultations) et à Kinshasa (14 consultations) pour plaider en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que d'un respect accru du principe de responsabilité

Le nombre plus élevé que prévu de consultations s'explique par la nécessité de lutter contre les violations liées au processus électoral en raison des restrictions de l'espace démocratique

14 rapports sur la situation des droits de l'homme, abordant notamment les violations à caractère

17 Rapports ont été publiés, dont 12 rapports mensuels analytiques sur la situation des

sexiste, le respect des droits de l'homme dans le contexte électoral, la liberté d'expression et de réunion pacifique et la mise en œuvre des mesures de confiance prévues dans l'accord du 31 décembre

1 rapport sur les violations des libertés fondamentales et des droits de l'homme liées aux restrictions de l'espace démocratique et des droits politiques

Échanges mensuels avec la Commission nationale des droits de l'homme et le Ministère de la justice et des droits fondamentaux afin de plaider en faveur d'une responsabilisation accrue en matière de respect des droits à la liberté de réunion, d'expression et d'association

Échanges mensuels avec la Commission électorale nationale indépendante, la Haute autorité des médias et d'autres autorités nationales compétentes afin de plaider en faveur d'une responsabilisation accrue en matière de respect des droits de l'homme dans le cadre du processus électoral et d'un temps de parole égal pour tous les partis politiques et tous les candidats à la radio et à la télévision

droits de l'homme ; 1 évaluation semestrielle et 1 évaluation annuelle de la situation des droits de l'homme ; 1 rapport au Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme ; 2 rapports thématiques intitulés « Détérioration de la situation des droits de l'homme dans le Masisi et le Lubero (Nord-Kivu) et défis relatifs à la protection des civils entre janvier 2017 et octobre 2018 » (décembre 2018) et « Rapport de mission d'enquête spéciale sur les violences intercommunautaires des 16 et 17 décembre 2018 dans le territoire de Yumbi » (mars 2019)

3 rapports supplémentaires ont dû être rédigés en raison de la détérioration de la situation des droits de l'homme au Nord-Kivu et par les violences intercommunautaires à Yumbi

1 Rapport sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo avant, pendant et après les élections de décembre 2018 a été publié. Ce rapport a été présenté lors de la quarantième session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue en février et mars 2019

78 Consultations se sont tenues avec les institutions nationales des droits de l'homme aux niveaux national et provincial dans le cadre d'un programme d'échanges plus large avec ces institutions visant à faire progresser les droits de l'homme

Le nombre plus élevé de consultations est dû au fait que la Commission nationale des droits de l'homme a étendu ses travaux aux 26 provinces, ce qui a nécessité davantage de réunions et la participation du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme au niveau provincial

30 Échanges ont eu lieu avec la Commission électorale nationale indépendante pour plaider en faveur d'une responsabilisation accrue en matière de respect des droits de l'homme dans le cadre du processus électoral
Le nombre plus élevé de consultations s'explique par la nécessité de désamorcer les tensions pendant le processus électoral

5 Réunions ont été organisées avec la Haute autorité des médias pour plaider en faveur d'une responsabilisation accrue en matière de respect des droits de l'homme dans le cadre

- du processus électoral ainsi que d'un temps de parole égal pour tous les partis politiques et tous les candidats
- Consultations mensuelles avec le corps diplomatique pour échanger des informations et débattre de mesures coordonnées et complémentaires concernant la situation des droits de l'homme dans le contexte du processus électoral
- Oui Des consultations et des réunions d'information mensuelles ont été organisées avec le corps diplomatique sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo, notamment dans le contexte du processus électoral, ce qui a facilité les discussions et la coordination des actions en réponse aux préoccupations concernant la situation des droits de l'homme
- 10 heures de diffusion hebdomadaires sur Radio Okapi pour présenter les différents points de vue de la majorité présidentielle, de l'opposition et de la société civile sur des événements en rapport avec les élections
- 16 Heures de diffusion par semaine, en moyenne, de 8 programmes différents couvrant des aspects clefs liés au processus électoral, notamment l'inscription des électeurs, le calendrier électoral, le cadre juridique du processus électoral et les listes électorales, les machines et l'enregistrement des candidats aux élections présidentielles, provinciales et législatives, ainsi que l'éligibilité des candidats
- Après les élections présidentielles de janvier 2019, 2 nouveaux programmes ont été mis en place afin d'analyser le processus électoral et d'informer les auditeurs des étapes clefs du processus de validation des résultats
- Le nombre d'heures de diffusion plus élevé que prévu est dû aux efforts déployés pour introduire de nouveaux programmes et adapter les formats existants afin de répondre aux attentes de la population congolaise en matière d'accès à des informations fiables sur l'évolution socioéconomique et politique
- Formation de 150 membres de l'Inspection générale de la Police nationale congolaise (dont au moins 25 % de femmes) conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, en vue de renforcer les moyens de contrôle, la responsabilisation et le respect des droits de l'homme et de plaider pour le déploiement de personnel qualifié dans les antennes provinciales
- 180 Membres de l'Inspection générale de la Police nationale congolaise, dont 52 femmes (28,8 %), ont été formés en 2 sessions, conformément à la politique de diligence raisonnable des Nations Unies en matière de droits de l'homme
- Le nombre plus élevé de participants s'explique par l'intérêt accru suscité par la formation auprès de la Police nationale congolaise pour la formation
- Bilan trimestriel avec les autorités nationales pour revoir et modifier le décret 05/026 (2005) portant sur la sécurité du processus électoral et un plan opérationnel de sécurisation du processus électoral adapté
- Oui Des bilans ont été dressés avec les autorités nationales pour réviser et modifier le décret 05/026 (2005). Cependant, les autorités congolaises n'ont pas révisé le décret avant les élections de décembre 2018. Avec la nomination d'un nouveau coordinateur national du groupe technique sur la

sécurisation du processus électoral, les travaux du groupe, composé d'experts nationaux et de partenaires internationaux, ont repris. Une réunion d'évaluation concernant les élections présidentielles et législatives s'est tenue en janvier 2019 dans le cadre de l'appui à la mise en place d'un plan opérationnel adapté

Réalisation escomptée 1.3 : Élections présidentielles et législatives pacifiques, crédibles et sans exclusive (aux niveaux national et provincial) débouchant sur une passation de pouvoir pacifique

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Adoption de la loi électorale par le Parlement et application de cette dernière et des règles et règlements correspondants sous la supervision de la Commission électorale nationale indépendante, le cas échéant

La loi électorale a été adoptée le 24 décembre 2017 et mise en œuvre pendant la période à l'examen, à l'exception des articles 70, 70 *bis* et 71 concernant la compilation et la publication des résultats par la Commission électorale nationale indépendante en janvier 2019

1.3.2 Tenue d'élections présidentielles et législatives (aux niveaux national et provincial) et publication de résultats considérés crédibles par la communauté internationale

Des élections présidentielles et législatives (nationales et provinciales) ont eu lieu et les résultats ont été publiés. Cependant, la Commission électorale nationale indépendante n'a pas publié de résultats officiels. Les élections ont été reportées dans le Beni, à Butembo et dans le territoire de Yumbi jusqu'en avril 2019. Après la publication des résultats, la question de la crédibilité des élections a divisé la communauté internationale

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :*
*oui, non
ou nombre* *Observations*

Réunions hebdomadaires avec les équipes techniques de la Commission électorale nationale indépendante aux niveaux national et provincial afin de les conseiller sur le déroulement des activités électorales, notamment en ce qui concerne le calendrier, les questions juridiques, la formation et la planification de la distribution du matériel

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec les équipes techniques de la Commission électorale nationale indépendante aux niveaux national et provincial sur la sensibilisation des électeurs, la formation et la communication électorale. Il n'y a cependant eu aucune collaboration en matière de planification logistique et de distribution du matériel électoral

Consultations hebdomadaires avec le centre national de traitement de la Commission électorale nationale indépendante pour renforcer la technique de gestion, d'obtention et d'exploitation des données électorales afin d'augmenter la crédibilité du processus électoral

Oui Des consultations hebdomadaires ont eu lieu entre le personnel du centre national de traitement des données de la Commission électorale nationale indépendante et le personnel des services informatiques de la Mission déployé au centre. Le personnel des services informatiques a fourni des conseils essentiels sur les machines à voter et certaines de leurs recommandations ont été reprises dans le rapport de la Westminster Foundation for Democracy. Toutefois, la Commission n'a pas fait appel à leur expertise et leurs compétences au cours du

		processus de compilation et de communication des résultats
Réunions hebdomadaires du centre opérationnel intégré (MONUSCO-PACEC-Commission électorale nationale indépendante) pour coordonner l'appui aux activités de la Commission pendant la durée du processus électoral	Non	Les réunions hebdomadaires du centre opérationnel intégré n'ont pas eu lieu régulièrement, principalement en raison du fait que le Projet d'appui au cycle électoral au Congo (PACEC) n'a pas été financé et que le Gouvernement de la République démocratique du Congo a décidé d'assumer toutes les responsabilités financières et logistiques relatives à l'organisation des élections, y compris la distribution du matériel électoral
Appui technique à 3 centres de crise tenus par des femmes à Kinshasa, Goma et Bukavu afin de prévenir et de combattre la violence à l'égard des candidates, des observatrices et des électrices grâce à des dispositifs d'alerte rapide et à la surveillance du processus électoral	Non	Les centres de crise tenus par les femmes n'ont pas été créés en raison de la décision du Gouvernement de rejeter le soutien de la communauté internationale au processus électoral
Répartition de 15 000 tonnes de matériel électoral sensible et non sensible de 3 pôles principaux à 15 pôles secondaires puis à 129 antennes	Non	Le matériel n'a pas été livré en raison de la décision du Gouvernement d'assumer toutes les responsabilités financières et logistiques relatives à l'organisation des élections, y compris la distribution du matériel électoral

Composante 2 : protection des civils et droits de la personne

52. La poursuite de la fragmentation des groupes armés, la persistance de l'accès à des sources illégales de revenus, la prolifération et la circulation des armes de petit calibre ainsi que les liens entretenus par les groupes armés avec les réseaux criminels, ainsi que leur rôle dans les tensions intercommunautaires, et les attaques dirigées contre les forces de sécurité sont autant de facteurs qui ont compliqué le mandat de protection des civils et des droits de la personne et alimenté l'insécurité dans plusieurs parties de l'est de la République démocratique du Congo. Dans certaines régions, les tensions intercommunautaires et les conflits autour du pouvoir coutumier ont été source de conflits armés, qui se sont traduits par des violations des droits de l'homme, des déplacements de population, des violences sexuelles liées au conflit et de l'instabilité. L'instabilité des conditions de sécurité a aggravé la crise humanitaire et, dans de nombreuses régions, a entravé l'accès humanitaire et le bon acheminement de l'aide. Les violences intercommunautaires et les activités des groupes armés, qui ont connu une recrudescence dans certaines régions de l'est du pays, notamment dans les territoires de Djugu et de Mahagi de la province de l'Ituri, ont continué à faire de nombreux morts parmi les civils en République démocratique du Congo. Les attaques visant les civils se sont intensifiées dans la région du Grand Nord de la province du Nord-Kivu, en raison d'une recrudescence des violences perpétrées par des membres présumés des Forces démocratiques alliées (ADF). Toujours au Nord-Kivu, la situation de sécurité dans le territoire de Masisi est restée très précaire, principalement en raison des combats qui ont éclaté entre les groupes du Nduma défense du Congo – Rénové (NDC-R) et Nyatura, le NDC-R cherchant à prendre le contrôle de l'ensemble du territoire. Les affrontements ont fait de nombreuses victimes civiles et entraîné des déplacements massifs de populations. L'insécurité a également persisté

dans les provinces du Maniema, du Sud-Kivu et du Tanganyika mais n'a pas sensiblement augmenté.

53. La MONUSCO a continué de mettre en œuvre une approche globale mobilisant à la fois sa composante civile et son personnel en tenue pour faire face à la menace que représentent les groupes armés pour les civils dans les zones de conflit, aux problèmes de protection des civils que posent les conflits intercommunautaires et aux menaces visant les civils des centres urbains dans le cadre des élections. Dans la province de l'Ituri, la MONUSCO a poursuivi son action consistant à mettre en œuvre le plan opérationnel conjoint, dont l'objet est de soutenir la reddition de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI), un des principaux groupes armés opérant dans la province depuis de nombreuses années. Le bureau local de Bunia a intensifié l'action politique et déployé une présence militaire (activités de prévention et intervention) dans le territoire de Djugu, où la violence contre les civils s'est accrue depuis décembre 2018. De surcroît, des enquêtes sur les violations des droits de l'homme ont été ouvertes et les institutions judiciaires et pénitentiaires militaires et civiles ont bénéficié d'un appui pour enquêter sur les personnes soupçonnées de crimes graves, y compris de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, et pour les poursuivre et les arrêter dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'impunité et de renforcement de la confiance dans les forces de sécurité et les institutions judiciaires de l'État. Dans la province du Nord-Kivu, la Mission s'est attelée principalement à l'élaboration d'un plan intégré de lutte contre les ADF, dont la mise en œuvre est toutefois entravée depuis août 2018 par la nécessité permanente de faire face aux problèmes de sécurité auxquels sont confrontées les équipes d'intervention contre l'Ebola.

54. Hormis une offensive menée en novembre 2018 et l'opération de recherche et de sauvetage qui a suivi en février 2019, la brigade d'intervention n'a pas été en mesure de mener des opérations offensives comme le prévoit la résolution du Conseil de sécurité et la stratégie relative aux ADF, ce qui a été essentiellement imputable à la période électorale et postélectorale, à l'absence de gouvernement et à l'insuffisance des capacités militaires des FARDC. En réponse aux violences qui ont secoué les provinces du Sud-Kivu, du Tanganyika et du Maniema, la Mission a élaboré une stratégie axée sur ces trois provinces pour lutter de façon systématique contre l'insécurité. Il s'agissait principalement de renforcer les dispositifs d'alerte rapide, notamment par la mise en place de comités de paix locaux pour prévenir, désamorcer et résoudre les conflits émergents, ainsi que de fournir de bons offices et de mettre en œuvre des mesures de confiance pour encourager les éléments armés à se rendre et à choisir le chemin de la paix. Les tensions intercommunautaires qui ont éclaté dans les territoires d'Uvira et de Fizi en mai et juin ont nécessité l'intervention directe de la MONUSCO pour protéger Minembwe. Dans la partie nord de la province (territoires de Kabare et Kalehe), la MONUSCO a suivi de près le mouvement vers le nord du Conseil national pour le renouveau et la démocratie (CNRD), faction des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), et son implantation à Kalehe. Dans les provinces du Kasaï et du Tanganyika, plusieurs milices locales ont déposé les armes, ce qui a donné à la Mission l'occasion de travailler avec les agences des Nations Unies et d'autres partenaires pour résoudre la question du retour et de la réintégration. Conjugué aux activités de bons offices, l'envoi d'un bataillon de déploiement rapide au Kasaï a permis d'atténuer la violence dans plusieurs zones jugées sensibles en raison des élections, tandis qu'un bataillon envoyé au Tanganyika a joué un rôle crucial pour convaincre les populations de rentrer chez elles.

55. L'approche de « protection par la projection » a permis à la Mission de conserver une capacité d'intervention militaire, policière et civile intégrée pour lutter contre les menaces qui pèsent sur les civils, les atténuer ou y répondre. Dans le cadre de son approche globale de protection des civils, la MONUSCO a déployé au total

99 unités de combat, qui ont notamment dissuadé les groupes armés de gagner du terrain et contribué à protéger les civils dans les zones de tension. Dans la partie sud de la province du Nord-Kivu, la mission a déployé 53 unités de combat et soutenu des initiatives locales de dialogue. Cependant, le retard dans la formation d'un nouveau gouvernement a remis en cause la résolution globale des conflits intercommunautaires. Dans le territoire de Masisi, la MONUSCO a déployé 28 unités de combat aux côtés d'équipes civiles pour enquêter sur les violations des droits de la personne et les enregistrer, réactiver les réseaux d'alerte locale, soutenir les efforts de médiation des conflits locaux, séparer les enfants soldats des groupes armés et maintenir une présence de force dissuasive aux fins de la protection des civils.

56. À Mikenge, un déploiement d'unités de combat a permis de faciliter l'accès à l'aide humanitaire. À Bibatama (territoire de Kalehe), un déploiement d'unités de combat a empêché le conflit d'éclater avec le Conseil national pour le renouveau et la démocratie, qui avait été contraint de quitter le Nord-Kivu pour le sud en raison du conflit avec le Nduma défense du Congo – Rénové. À Lubichako (territoire de Fizi), un déploiement d'unités de combat a empêché une attaque des Maï-Maï Yakutumba sur la région. En outre, les déploiements d'unités de combat ont permis aux organismes des Nations Unies de mettre en œuvre des approches intégrées suite à une augmentation des cas de violence sexuelle enregistrés sur le territoire de Shabunda. Des unités de combat ont été déployées à Kigulube en mars 2019 à l'appui d'un « plan d'action pour Shabunda » plus large ayant pour objet d'assister les acteurs étatiques dans leur intervention face à la montée de la violence sexuelle dans les conflits. La Mission a lancé huit grandes opérations visant à réduire les menaces posées par les groupes armés dans la municipalité de Ruwenzori, à prévenir les activités criminelles de la Force de résistance patriotique de l'Ituri, à prévenir l'escalade des tensions ethniques entre les communautés Hima et Lendu dans la province de l'Ituri, à prévenir les attaques potentielles de la ville de Beni par les ADF avec le lancement de deux forces de réaction rapide, ainsi qu'à prévenir de nouvelles violences et à renforcer la collaboration avec les FARDC et la Police nationale congolaise à Rubaya. La MONUSCO a continué de faciliter la mise en œuvre de la feuille de route sur la crise de Bijombo et a soutenu les FARDC lors de la reprise de Kilembwe, en ouvrant l'accès aux acteurs humanitaires. Elle a augmenté les patrouilles conjointes avec les FARDC, renforçant ainsi la collaboration avec les autorités congolaises dans la région de Bendera. Au cours de la période à l'examen, la population civile essuyant des attaques, les contours de la zone d'opération de la brigade d'intervention sont restés flous et imprévisibles. Parallèlement, la brigade d'intervention a fourni un appui dans le domaine de la sécurité à l'équipe d'intervention contre l'Ebola à Butembo et la composante civile de la Mission a renforcé la mobilisation de la population en vue de reprendre à la résistance locale à l'action menée contre l'Ebola.

57. Dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri, du Tanganyika et de la Tshopo, les interventions ponctuelles de neutralisation des explosifs et munitions ont facilité la liberté de mouvement du personnel civil et en tenue de la Mission et des acteurs humanitaires, leur permettant ainsi d'accéder aux populations à risque et de s'acquitter de tâches de protection des civils. En outre, 860 membres du personnel militaire et civil de la MONUSCO (130 femmes et 730 hommes), ainsi que le personnel des agences, fonds et programmes, ont reçu une formation Sécurité et sûreté en mission portant sur les risques d'explosion ou ont été formés dans le cadre des formations initiales destinées aux pays fournissant des contingents.

58. La transformation de la Force s'est poursuivie dans le cadre de la stratégie globale de la Mission, laquelle vise à mettre en place une composante militaire plus souple, plus réactive et plus efficace, en augmentant le nombre de plateformes hélicoptères proportionnellement au nombre de militaires déployés. La MONUSCO a réduit le nombre de positions et de bases fixes mais a maintenu une présence

physique de 44 bases opérationnelles de compagnie dans les zones les plus critiques. Les interventions dynamiques des composantes militaires et civiles de la Mission ont permis d'assurer la sécurité dans des zones et des axes essentiels à l'acheminement sûr et efficace de l'aide humanitaire, tels que les zones de Djugu, Masisi, Shabunda et Minembwe.

59. La MONUSCO a poursuivi ses activités d'information afin d'encourager les membres des groupes armés, y compris leurs dirigeants, à se rendre. Outre la diffusion quotidienne de ses programmes radio de sensibilisation (par radios mobiles) et de ses émissions bihebdomadaires par l'intermédiaire de Radio Okapi, la MONUSCO a mené 26 missions de sensibilisation sur le terrain et 30 sessions de sensibilisation ciblant les étudiants, les centres de jeunesse et les associations de femmes ; a distribué 17 000 brochures sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration ; et a effectué, avec le soutien de la Force, trois parachutages de quelque 9 000 tracts de sensibilisation ciblant les FDLR et les ADF.

60. La MONUSCO a également renforcé ses contacts avec des groupes armés pour évaluer leur état de préparation au désarmement et à la démobilisation. En conséquence, cinq groupes armés ont présenté un cahier des charges aux autorités congolaises dans lequel ils communiquaient officiellement leurs intentions de désarmement et de démobilisation par voie de négociation tout en énumérant leurs exigences. Ces dernières comprenaient, entre autres, l'amnistie, l'intégration dans les FARDC et la reconnaissance des grades. Un processus analogue est à l'œuvre dans la province de l'Ituri avec la FRPI et pourrait servir de modèle à l'avenir tandis que la MONUSCO continue de coopérer avec les autorités nationales, provinciales et locales.

61. Le programme de lutte contre la violence locale a été élargi pour inclure le Tanganyika et la région du Kasaï. En conséquence, un total de 63 projets ont été mis en œuvre dans les provinces de l'Ituri (12), du Nord-Kivu (20), du Sud-Kivu (11), du Tanganyika (7), du Kasaï (10) et du Haut-Katanga (3). Ils étaient destinés aux ex-combattants, aux jeunes qui courent le risque d'être recrutés et aux membres vulnérables des communautés ciblées, une attention particulière ayant été accordée aux femmes. À la fin de la période à l'examen, 16 projets avaient été menés à bien et 19 autres avaient atteint un taux d'achèvement de 80 %, pour un total de plus de 8 650 bénéficiaires directs, dont 2 700 ex-combattants, 3 413 femmes et 2 537 jeunes courant le risque d'être recrutés. Ces projets étaient notamment axés sur le soutien aux populations locales, la formation de revenus et la mobilisation communautaire.

62. Au cours de la période considérée, la composante Police de la MONUSCO s'est concentrée sur des activités de proximité et de renseignement afin de contribuer à la protection des civils et au respect des droits de la personne. La Mission a continué de former et de conseiller la Police nationale congolaise, en accordant la priorité à la sensibilisation des commandants de police, pour garantir le respect des droits de la personne. Elle a dispensé des formations, assuré le renforcement des capacités et prodigué des conseils sur la réforme de la police nationale, dans le strict respect de la politique de diligence voulue des Nations Unies en matière de droits de l'homme. Grâce à des ateliers et des séminaires de sensibilisation, les dirigeants de la Police nationale congolaise ont été informés des meilleures pratiques à adopter dans les activités liées à la maîtrise des foules et sensibilisés à l'importance de l'emploi progressif de la force lors de la gestion de l'ordre public ou chaque fois que la police nationale est déployée sur le terrain. La MONUSCO a fourni un soutien technique, opérationnel et logistique à la Police nationale congolaise pour renforcer ses capacités opérationnelles dans huit localités, l'objectif étant de rétablir la confiance entre la police locale et la population.

63. La MONUSCO a continué de constater et de signaler les violations des droits de la personne. Entre juillet 2018 et juin 2019, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a recensé 6531 violations et abus des droits de l'homme dans toute la République démocratique du Congo, dont 59 % étaient imputables à des agents de l'État et 41 % à des groupes armés. Il s'agit d'une diminution par rapport à la période 2017/18, au cours de laquelle 7 000 violations des droits de l'homme avaient été enregistrées. L'emploi excessif de la force par les services de sécurité pour contrôler les foules lors des manifestations publiques demeure cependant une source de préoccupation. Pendant la période considérée, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a recensé 101 violations du droit à la vie commises par des membres des forces de défense et de sécurité. Au moins 52 d'entre elles concernaient des exécutions extrajudiciaires (y compris de 7 femmes et de 14 enfants) liées au rétrécissement de l'espace démocratique, notamment dans le cadre de la répression des manifestations. En outre, 138 violations du droit à l'intégrité physique – qui ont fait 441 victimes, dont 41 femmes et 12 enfants – ont été recensées, la plupart d'entre elles s'étant déroulées dans un climat d'impunité. Une campagne lancée au niveau national a abouti à la condamnation, par le tribunal militaire de Lubumbashi (Haut-Katanga) le 26 février 2019, de 11 agents de la Police nationale congolaise, dont un officier supérieur, à des peines allant de 12 mois d'emprisonnement à la peine de mort pour meurtre, tentative de meurtre, dissipation de munitions et violation d'instructions, en relation avec le meurtre de trois étudiants et les quatre autres étudiants blessés lors de manifestations à l'Université de Lubumbashi les 27, 28 et 29 janvier 2019. Le tribunal a alloué des dommages et intérêts aux parties civiles.

64. Au cours de la période considérée, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a organisé des sessions de formation et des activités de sensibilisation dans tout le pays afin de renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans le domaine des droits de la personne. Ces activités ont porté sur une série de questions, notamment sur les notions de base des droits de l'homme et du droit humanitaire international ; les principes de base relatifs au recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois ; la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme ; la protection des victimes, des témoins et du personnel judiciaire pendant les procès relatifs aux crimes internationaux et aux violences sexuelles liées aux conflits ; le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales par la police lors du maintien de l'ordre public ; la promotion et la protection des droits des femmes et la lutte contre la violence sexuelle. Au total, plus de 2 506 personnes, dont 910 femmes, ont participé à ces activités. En juillet 2018, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a organisé à Kinshasa un atelier sur les droits de l'homme et les libertés civiles à l'intention de 55 avocates, l'idée étant que les avocats soient plus sensibles à la dimension de genre dans la promotion et la protection des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne l'administration de la justice et la défense des victimes de violations des droits de l'homme.

65. En mars 2019, grâce à l'action continue du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, de la Commission nationale des droits de l'homme et des organisations de la société civile en République démocratique du Congo, une commission permanente des droits de l'homme a été créée au sein de l'Assemblée nationale, qui aura pour mandat de traiter les questions liées aux droits de l'homme. Dès lors, le pouvoir législatif aura la possibilité de surveiller davantage l'action gouvernementale et d'améliorer la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo.

66. Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a continué à appuyer, sur les plans technique et financier, le Ministère des droits de l'homme et le

comité interministériel chargé de la rédaction des rapports périodiques aux organes conventionnels et a surveillé la mise en œuvre des recommandations formulées par les organes ainsi que le déroulement de l'examen périodique universel. En février 2019, la République démocratique du Congo a soumis le rapport national pour le troisième cycle de l'examen périodique universel. Après examen du rapport, qui a eu lieu le 7 mai 2019, des recommandations ont été faites au Gouvernement de la République démocratique du Congo. Lors de la quarante-deuxième session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue en septembre 2019, la République démocratique du Congo a accepté 239 des 267 recommandations formulées.

67. Enfin, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a organisé 44 sessions de formation sur la protection des civils à l'intention des organisations non gouvernementales et d'autres membres de la société civile, notamment des défenseurs des droits de la personne et des journalistes, ainsi que des autorités administratives, des militaires et du personnel de police et d'autres membres des services de sécurité. Le Bureau a également dispensé une formation sur la lutte contre l'impunité des violations des droits de l'homme aux juges des juridictions civiles et militaires, aux membres du parquet et aux commandants des FARDC. La formation du personnel des FARDC s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des FARDC sur la lutte contre les violences sexuelles. Au total, 1 715 personnes ont bénéficié de cette formation, dont 411 femmes.

68. La MONUSCO a continué de fournir un soutien technique, financier et logistique aux autorités judiciaires militaires et civiles pour ce qui est des enquêtes et des poursuites concernant les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et d'autres violations graves des droits de l'homme dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika, du Haut-Katanga, du Lualaba, du Haut-Uélé et du Kasaï. Il s'est ensuivi que 296 personnes ont été condamnées, dont 100 membres des FARDC, 136 officiers de la Police nationale congolaise et 60 membres de groupes armés. Au cours de la période à l'examen, cinq affaires prioritaires ont été bouclées, ce qui a entraîné la condamnation, entre autres, de quatre officiers supérieurs des Forces armées de la République démocratique du Congo et de deux commandants des Forces démocratiques de libération du Rwanda. En novembre 2018, le procès d'un commandant de groupe armé, Ntabo Ntaberi Sheka, accusé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, s'est ouvert à Goma. La MONUSCO a facilité le procès en faisant don d'une salle d'audience construite par ses soins, ainsi que de cellules de détention pour Sheka et l'un de ses coaccusés. La Mission a également fourni un appui technique aux autorités judiciaires dans les poursuites et a fait en sorte que les témoins et les victimes puissent intervenir en toute sécurité. En ce qui concerne les atrocités perpétrées dans plusieurs villages des territoires de Djugu (province de l'Ituri) et de Beni (Nord-Kivu) en juin 2019, y compris celles qui auraient été commises par des membres des ADF, la MONUSCO a apporté son soutien aux autorités judiciaires civiles et militaires pour qu'elles lancent des enquêtes préliminaires et organisent des audiences foraines. Les experts des cellules d'appui aux poursuites judiciaires ont dispensé 52 séances de mentorat et d'orientations pendant les enquêtes et les audiences à l'intention des magistrats civils et militaires à Bunia, Bukavu, Lubumbashi, Kalemie, Goma, Beni et Kananga.

69. Au cours de la période considérée, les conseillers pour la protection des femmes ont analysé les zones de tension, analyse qui a été intégrée dans les exercices de priorisation de la protection des civils, tels que le plan d'action de la Mission pour prévenir la violence sexuelle à Shabunda (Sud-Kivu). La mise en œuvre du plan a permis de réduire de 40 % le nombre de cas de violence sexuelle liés au conflit dans la région dans les trois mois suivant sa mise en œuvre. La MONUSCO a soutenu la mise en œuvre du plan d'action des FARDC relatif à la lutte contre les violences sexuelles et à la formation des commandants et des officiers de sécurité sur la

prévention des violences sexuelles liées aux conflits. Soixante-dix-huit commandants ont signé des actes d'engagement contre les violences sexuelles. Dans le cadre de leur mandat, les conseillers pour la protection des femmes ont dispensé une formation sur les violences sexuelles liées aux conflits aux 70 interlocuteurs appartenant aux groupes armés.

70. La Section de la protection de l'enfance a noué des contacts directs avec 20 commandants de groupes et factions armés non étatiques, ce qui a abouti à la signature de feuilles de route et de déclarations unilatérales visant à mettre fin et à prévenir le recrutement d'enfants. La mise en œuvre des feuilles de route a permis la libération volontaire de 805 enfants (120 filles et 685 garçons). Parmi les autres violations documentées dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé, on peut citer le viol de 206 filles, l'enlèvement de 199 enfants (135 garçons et 64 filles) et le meurtre et la mutilation de 98 enfants (24 filles et 74 garçons). Au cours de la même période, 32 écoles et 13 hôpitaux ont été la cible d'attaques perpétrées par des combattants armés.

71. La Mission a continué d'apporter un appui à la Conseillère spéciale du Chef de l'État en matière de lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants, notamment en organisant neuf réunions techniques mensuelles et un cours de formation sur la prévention de la violence sexuelle liée au conflit, destiné au personnel du bureau de la Conseillère et aux points de contact des différents ministères en matière de violence sexuelle ; aux FARDC (10 réunions de travail) et à la Police nationale congolaise (8 réunions de travail) pour faciliter la mise en œuvre du communiqué commun et des plans d'action sur la lutte contre les violences sexuelles. Des mesures ont été prises pour renforcer l'action de la Force en matière de prévention et de répression des violences sexuelles liées aux conflits, à savoir : la mise en place d'une collaboration entre les conseillers pour la protection des femmes et le conseiller pour les questions de genre et spécialiste de la protection de l'enfance de la Mission, la mise au point d'indicateurs d'alerte rapide sur les violences sexuelles liées au conflit et l'élaboration d'une brochure sur la protection des civils faisant figurer des conseils sur ce que les soldats de la paix doivent faire pour prévenir et combattre les violences sexuelles liées au conflit. En outre, de nouveaux supports de formation et des cartes au format de poche ont été élaborés, notamment une carte traitant des violences sexuelles liées aux conflits. Au moins 20 enquêtes ont porté sur des violences sexuelles liées au conflit.

Réalisation escomptée 2.1 : Renforcement de la sécurité et amélioration de la protection des civils dans les zones touchées par le conflit

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Diminution du nombre total de déplacés (2016/17 : 3,8 millions ; 2017/18 : 4,3 millions ; 2018/19 : 2,9 millions)

4,8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en avril 2019. Le nombre plus élevé que prévu de personnes déplacées à l'intérieur du pays est dû à la violence continue des groupes armés dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri ; aux conflits interethniques à Djugu et Mahagi (Ituri) ; à un conflit non résolu entre les Banyamulenge et les Bafuliero à Minembwe (Sud-Kivu) ; aux tensions liées aux élections ; à l'expulsion des Congolais d'Angola

2.1.2 Augmentation du nombre de chefs de groupes armés capturés ou se rendant spontanément (2016/17 : 60 ; 2017/18 : 65 ; 2018/19 : 70)

6 chefs de 6 groupes armés différents se sont rendus au cours de la période considérée, ainsi que 100 officiers, dont des officiers des Maï-Maï Ngubito (16 officiers),

- Maï-Maï Kihebe (8 officiers), Raïa Mutomboki Nyanderema (6 officiers), Raïa Mutomboki Safari Ngorongo (6 officiers), Raïa Mutomboki Mweke (8 officiers), Nyatura Kavumbi (32 officiers) et 24 officiers de groupes armés étrangers (FDLR/Forces combattantes abacungusi, Conseil national pour le renouveau et la démocratie-Ubwiyunge, Armée populaire du Congo pour la lutte pour la souveraineté, Nyatura, Maï-Maï Mazembe et NDC-R). Avec la reddition de ces 6 chefs, le nombre total de chefs de groupes armés capturés ou se rendant spontanément s'élève à 71
- 2.1.3 Augmentation du nombre d'enfants associés à des groupes armés qui ont été libérés (2016/17 : 51 692 ; 2017/18 : 53 692 ; 2018/19 : 55 692)
- Objectif atteint. La Mission a recensé la libération de 2366 enfants (2024 garçons, 342 filles) associés à des groupes armés entre juillet 2018 et juin 2019. Cela comprend 805 enfants (120 filles, 685 garçons) volontairement libérés par des groupes armés grâce aux contacts directs que la Mission a noués avec les chefs de groupes armés (34 %) ainsi que 1 561 enfants (234 filles, 1 327 garçons) qui se sont échappés des groupes armés ou se sont rendus aux forces armées ou à d'autres partenaires de la protection de l'enfance au cours d'opérations militaires (66 %), portant ainsi à 56 823 le nombre d'enfants rendus à la vie civile cette année. Le nombre plus élevé que prévu d'enfants libérés est le fruit des contacts que la Mission a maintenus avec les chefs des groupes armés et de la fin du conflit dans la région du Kasai
- 2.1.4 Hausse du pourcentage de Congolais déclarant avoir confiance en la capacité des forces de sécurité de l'État à protéger la population (2016/17 : 53 % ; 2017/18 : 55 % ; 2018/19 : 57 %)
- Il ressort d'un sondage réalisé en décembre 2018 que 49 % des personnes interrogées ont confiance en la capacité des forces de sécurité de l'État de protéger la population. Le degré de confiance accordé aux forces de sécurité a été le plus élevé parmi les hommes. En effet, 53 % des hommes ont dit avoir confiance en la capacité des forces armées de protéger la population contre 44 % des femmes. En outre, 52 % des hommes ont dit avoir confiance en la capacité de la Police nationale congolaise de protéger la population contre 49 % des femmes
- 2.1.5 Réduction du nombre de cas avérés de violations des droits de l'homme commises par des acteurs étatiques dans les zones touchées par le conflit armé (2016/17 : 1 704 ; 2017/18 : 1 650 ; 2018/19 : 1 600)
- On a confirmé 2 614 violations des droits de l'homme commises par des acteurs étatiques dans des zones de conflit armé. Le nombre plus élevé de violations est dû à une augmentation des violations des droits de l'homme liées aux restrictions de l'espace démocratique pendant les opérations électorales
- 2.1.6 Réduction du nombre de cas avérés de violation des droits de l'homme commises par des acteurs non étatiques dans les zones touchées par le conflit armé (2016/17 : 2 369 ; 2017/18 : 2 350 ; 2018/19 : 2 330)
- On a confirmé 2 655 violations des droits de l'homme commises par des acteurs non étatiques dans des zones de conflit armé. Le nombre plus élevé de violations est dû à une détérioration de la situation des droits de l'homme dans les territoires de Masisi et Lubero (Nord-Kivu) et à l'éclatement de conflits intercommunautaires dans le territoire de Yumbi (Maï-Ndombe)

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre	Observations
Mise en œuvre, par l'intermédiaire des bureaux locaux, de 6 stratégies à l'échelle de la Mission dans le cadre de la stratégie globale de lutte contre les principales menaces qui pèsent sur la protection des civils, y compris celles émanant des groupes armés désignés comme cibles prioritaires (FDLR, ADF et FRPI)	6	Stratégies ciblées ont été mises en œuvre en collaboration avec le gouvernement de la République démocratique du Congo pour réduire la violence des groupes armés et mettre en place des outils de protection des civils
Maintien d'une moyenne de 68 bases de compagnie fixes et bases opérationnelles temporaires, de 72 déploiements d'unités de combat et de 295 patrouilles (65 patrouilles d'observateurs militaires ainsi que 180 patrouilles de jour et 50 patrouilles de nuit menées par les contingents) pour assurer la protection dans les zones touchées par l'insécurité	45	Bases de compagnie fixes et bases opérationnelles temporaires étaient maintenues en juin 2019
	99	Déploiements d'unités de combat Le nombre inférieur que prévu de bases de compagnie fixes et de bases opérationnelles temporaires et le nombre supérieur de déploiements d'unités de combat s'expliquent par la nécessité de renforcer la mobilité de la Force
	7 318	Patrouilles quotidiennes menées par des contingents ont été effectuées (3 018 patrouilles de jour et 4 300 patrouilles de nuit) dans les zones touchées par le conflit, afin d'asseoir la présence de la mission et de dissuader les groupes armés Le nombre plus élevé que prévu de patrouilles est dû à l'intensification de l'activité des groupes armés et au renforcement de la présence de la Mission dans les zones sensibles où leur activité exige une intervention vigoureuse. Il était nécessaire d'envoyer un grand nombre de patrouilles très mobiles à intervalles irréguliers pour priver les groupes armés de leur liberté de mouvement
Disponibilité moyenne de 66 % des soldats des brigades-cadres et des bataillons à déploiement rapide pour les opérations en dehors de leurs bases	66	% de disponibilité moyenne des soldats des bataillons d'infanterie et des bataillons de déploiement rapide pour les opérations en dehors de leurs bases
6 opérations intensives au niveau des bataillons et 40 opérations au niveau des compagnies, chacune devant être suivie d'une évaluation des dommages sur objectif, afin d'assurer la protection des civils et la neutralisation des groupes armés	6	Opérations au niveau des bataillons ont été menées, notamment une opération offensive contre les ADF et une opération de récupération du personnel
	99	Opérations au niveau des compagnies ont été menées Le nombre plus élevé que prévu d'opérations au niveau des compagnies est dû à la nécessité pour la Force d'être plus mobile afin de répondre aux préoccupations de protection

- 20 opérations conjointes ou unilatérales menées par la brigade d'intervention, appuyée par les brigades-cadres, pour neutraliser les groupes armés et réduire les risques pesant sur les civils
- 3 500 heures de renseignement militaire et civil, de surveillance et d'acquisition d'objectif effectuées par le système de drones
- 10 rapports de renseignements suffisamment fiables pour justifier une intervention établis dans l'objectif de perturber les sources de revenus des groupes armés à neutraliser en priorité
- 70 interventions ponctuelles de neutralisation des explosifs et munitions menées à l'appui des opérations militaires contre les groupes armés
- dans les provinces touchées par le conflit, proportionnellement au nombre plus élevé d'unités de combat déployées
- 2 Opérations au niveau des brigades ont été menées
- Le nombre inférieur d'opérations par rapport aux prévisions s'explique par le refus des FARDC de prendre part à des opérations conjointes ou d'autoriser des actions unilatérales dans la zone d'opération ; au fait que la Mission a fait preuve de réserve dans la conduite d'opérations offensives avant et pendant les opérations électorales et pendant la formation du Gouvernement
- 1 012 Heures de vol ont été effectuées par le système de drones pour accomplir des tâches de surveillance et d'acquisition d'objectifs
- Le nombre d'heures moins élevé que prévu est dû au déménagement de Bunia à Beni, au cours duquel aucune mission n'a été entreprise
- 7 Rapports analytiques ont été rédigés concernant : a) la dynamique du conflit Maï-Maï Raïa Mutomboki et l'exploitation illégale des ressources naturelles à Shabunda ; b) le trafic de coltan autour de Rubaya et l'implication présumée d'acteurs du commerce international ; c) le contrôle des sites d'exploitation des ressources minérales par les Maï-Maï dans les territoires de Nyunzu et Kalemie (Tanganyika) ; d) une analyse actualisée des activités de recherche de rente par le NDC-R dans le sud du Lubero et une estimation des revenus générés ; e) une analyse des réseaux de contrebande d'or et de la fédération des entreprises du Congo à Butembo ; f) une analyse actualisée sur l'exploitation minière et l'intervention de groupes armés dans le territoire du Tanganyika ; g) la production et le commerce de l'or et l'intervention de groupes armés dans le sud du territoire de Fizi et à Bendera
- Le nombre de rapports inférieur à ce qui était prévu s'explique par le fait que les efforts ont été concentrés sur les documents analytiques liés aux opérations électorales au cours de la première moitié de la période à l'examen
- 283 Interventions ponctuelles de neutralisation des explosifs et munitions ont été menées dans 5 provinces, dont le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri, le Tanganyika et le Tshopo, en réponse à 266 demandes de la Mission à l'appui des

<p>Désarmement, démobilisation et réinsertion de 1 000 ex-combattants et ex-combattantes congolais (y compris les femmes et enfants associés aux groupes armés) et désarmement, démobilisation et rapatriement de 700 ex-combattants étrangers et des personnes à leur charge</p>	<p>opérations militaires. Ces activités ont contribué à protéger les communautés locales contre les risques d'explosion et ont amélioré leur accès aux principales infrastructures civiles</p> <p>Le nombre d'interventions plus élevé que prévu est lié au nombre plus élevé de demandes reçues de la part des populations à risque</p> <p>1 094 Ex-combattants congolais, hommes et femmes, dont 616 enfants et 34 femmes associés à des groupes armés, ont été identifiés, contrôlés, ont reçu de la nourriture et des articles non alimentaires ainsi que des soins médicaux de base, ont été désarmés et renvoyés vers le programme national de désarmement, de démobilisation et de rapatriement ou vers des organisations de protection de l'enfance</p> <p>Le nombre plus élevé de personnes concernées est principalement dû à l'augmentation du nombre d'ex-combattants prêts à rendre les armes suite à l'investiture du nouveau président</p>
<p>120 missions de suivi sur le terrain et 60 missions d'enquête et d'établissement des faits effectuées en vue de rassembler des informations et d'établir des rapports sur les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits dans les zones touchées par le conflit armé</p>	<p>294 Combattants étrangers et les personnes à leur charge [154 combattants et 140 personnes à charge (211 hommes et 83 femmes)] ont été exfiltrés et envoyés dans des centres de désarmement, de démobilisation et de rapatriement pour être interrogés, contrôlés et rapatriés dans leur pays d'origine</p> <p>Le nombre moins élevé que prévu de combattants étrangers est dû à l'absence d'opérations militaires ciblant les FDLR, ce qui fait que le nombre de combattants qui fuient le groupe augmente</p> <p>99 Missions de suivi sur le terrain ont été menées</p> <p>107 Missions de suivi sur le terrain et missions d'enquête et d'établissement des faits ont été effectuées en vue de rassembler des informations et d'établir des rapports sur les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits dans les zones touchées par le conflit armé</p> <p>Le nombre globalement plus élevé de missions effectuées s'explique par le déploiement de personnel chargé des droits de l'homme dans les zones de tension et celles où la Mission n'est pas présente pour surveiller les violations des droits de l'homme et enquêter à leur sujet pendant les opérations électorales et pour mener des enquêtes dans les zones touchées</p>

- 30 ateliers et 15 campagnes de sensibilisation visant à renforcer 15 réseaux d'alerte locale et à en créer 10 nouveaux afin de renforcer les dispositifs et outils locaux de protection
- 312 missions conjointes de protection des civils avec les soldats de la Force déployés (bataillons d'intervention rapide ou unités de combat) dans les zones de protection prioritaires
- Animation de 10 dialogues structurés entre les communautés touchées par le conflit, appui à 20 initiatives locales de règlement des conflits, et organisation de 10 sessions de formation complète sur les outils, les approches tenant compte des différences entre les sexes et les techniques d'atténuation des conflits à l'appui des mécanismes de règlement des conflits locaux
- par la violence intercommunautaire et interethnique
- 49 Ateliers ont été organisés à l'intention de 1 570 membres des comités locaux de protection, dont 502 (32 %) étaient des femmes, l'objectif étant de renforcer la résilience des communautés
- 56 Campagnes de sensibilisation ont été menées pour renforcer les réseaux d'alerte locale
Le nombre plus élevé d'ateliers et de campagnes organisés s'explique par la nécessité de renforcer les réseaux d'alerte rapide pendant les opérations électorales, la nécessité de mobiliser les acteurs de la société civile pour faire face à la résistance des communautés aux équipes d'intervention contre l'Ebola et la résurgence des conflits communautaires dans certaines localités (Yumbi, Lodja, Tshikapa et Mbuji-Mayi)
- 243 Déploiements conjoints de civils ont été effectués dans 8 provinces, et comprenaient 123 missions d'évaluation conjointes, ainsi que 99 unités de combat permanent et 21 équipes mixtes de protection de la population civile
Le nombre inférieur que prévu de missions déployées s'explique par les difficultés d'accès aux zones touchées par le conflit et par les ajustements apportés au dispositif de la Mission, qui ont notamment entraîné la fermeture de 7 bureaux extérieurs
- 4 Dialogues structurés entre les communautés touchées par le conflit ont été animés
Le nombre inférieur que prévu est dû au fait que les efforts se sont concentrés sur les opérations électorales plutôt que sur le processus de dialogue et de réconciliation pendant la majeure partie de la période à l'examen, et s'explique également par l'instabilité des conditions de sécurité dans certains endroits
- 32 Initiatives de règlement de conflits ont été facilitées dans 6 localités dans les provinces de l'Ituri, du Kasai-Central, du Haut-Uélé, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et du Tanganyika
Le nombre plus élevé que prévu s'explique par le besoin urgent de désamorcer les tensions entre les communautés Twa et Luba au Tanganyika ; entre les Hima et les Lendu dans le territoire de Djugu ; entre les Luba, les Chokwe et les Penda au Kasai ; entre les

Organisation de 10 ateliers et groupes de discussion en matière de renforcement des capacités, dont au moins 30 % des participants sont des femmes, afin de développer les compétences des comités locaux de sécurité dans les domaines de la sécurité et la protection des femmes et des hommes et d'améliorer la gouvernance locale en matière de sécurité dans certaines entités administratives territoriales

Organisation de sondages d'opinion trimestriels portant sur la consolidation de la paix, avec des résultats ventilés par sexe, et de 20 séances de discussion avec les autorités et la société civile, à tous les niveaux

Mise en œuvre de 30 projets visant les objectifs suivants : désengager les membres des groupes

communautés Bemba et Banyamulenge au Sud-Kivu ; entre les Nande et les Hutu au Nord-Kivu

- 12 Sessions de formation complète sur les outils, les approches tenant compte des différences entre les sexes et les techniques d'atténuation des conflits à l'appui des mécanismes de règlement des conflits locaux ont été organisées dans 2 provinces

Le nombre plus élevé que prévu de sessions de formation s'explique par la nécessité de renforcer les structures traditionnelles de règlement des conflits, notamment la Commission consultative de règlement des conflits coutumiers et le baraza, y compris leur capacité à traiter les litiges fonciers et les conflits de pouvoir coutumier au niveau local

- 14 Ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour les autorités provinciales et locales et pour les membres de la société civile sur la gouvernance participative en matière de sécurité locale au Sud-Kivu et au Nord-Kivu et dans les provinces du Kasai, de l'Ituri, du Maniema et du Tanganyika. Les femmes ont représenté 15 % des participants aux ateliers

Le nombre plus élevé que prévu d'ateliers organisés est dû à la demande plus importante des autorités provinciales pour ce qui est de la formation des nouveaux agents de l'autorité (administrateurs et maires) dans les provinces du Sud-Kivu et du Maniema

Le pourcentage plus faible que prévu de participation des femmes est imputable à la faible représentation des femmes dans les institutions de l'État

- 4 Sondages d'opinion concernant la consolidation de la paix ont été réalisés
- 23 Séances de discussion, dont 6 ateliers de renforcement des capacités et 17 sessions de groupes de discussion et de restitution, ont été organisées

Le nombre plus élevé que prévu de séances de discussion est dû à la nécessité de tirer parti des résultats des sondages pour fournir des éléments d'information aux autorités provinciales et locales et à la société civile afin qu'elles leur servent aux fins de la planification, de la sensibilisation et la prise de décision

- 63 Projets de lutte contre la violence locale ont été entrepris dans 6 provinces, dont l'Ituri, le

armés ; réinsérer les ex-combattants ; réduire le recrutement dans les groupes armés, en particulier celui des membres des groupes vulnérables, notamment les jeunes ; soutenir les victimes, et plus particulièrement les femmes et les enfants ; renforcer la capacité des communautés à gérer, réprimer et prévenir la violence

Formation de 60 directeurs de prison et de 250 agents de la sécurité, y compris le personnel féminin, et soutien logistique en vue d'améliorer les conditions de sécurité et la séparation des hommes, des femmes et des enfants

Installation de solutions de stockage sécurisé des armes, fourniture d'une assistance technique, organisation de 7 sessions de sensibilisation et d'encadrement à l'intention de 200 participants pour assurer le stockage sécurisé des 7 000 armes de la police nationale et des forces armées dans les zones où les risques en matière de sécurité sont les plus élevés

Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Haut-Katanga et les différentes provinces du Kasai. Ces projets, qui ont été définis et développés en consultation avec les autorités locales et les représentants locaux, ont contribué à la réduction de la violence dans les communautés ciblées

Le nombre plus élevé que prévu de projets s'explique par le fait que le programme a été étendu aux provinces du Kasai et du Tanganyika en réponse à l'augmentation du nombre de redditions suite à la proclamation des résultats de l'élection présidentielle en janvier

71 Directeurs de prison (13 femmes et 58 hommes), 366 membres du personnel de sécurité (49 femmes et 317 hommes) et 40 agents s'occupant des mineurs (12 femmes et 28 hommes) ont reçu une formation pour améliorer la sécurité dans 14 prisons à haut risque

Le nombre plus élevé de personnes formées est dû au fait que l'on a décelé des lacunes en matière de formation, ainsi qu'à l'intérêt et à la mobilisation des partenaires nationaux en ce qui concerne la priorité accordée à la sécurité des prisons

Le soutien logistique et technique accompagnant la formation comprenait la fourniture d'équipements de sécurité de base ; la mise en place de cellules de renseignement dans les prisons ; la mise en place d'un système informatisé de base de données sur les prisonniers ; l'installation de scanners de sécurité et de télévisions en circuit fermé dans les prisons de Ndolo et Makala ; la fourniture de 2 motos à la prison de Luzumu et la fourniture d'uniformes pour améliorer l'identification du personnel civil dans les prisons de Goma et de Luzumu

537 Coffres ont été installés dans les locaux des FARDC et de la Police nationale congolaise dans 3 provinces, à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Haut-Katanga, ainsi que 5 conteneurs et 2 conteneurs d'armurerie, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

7 105 Armes étaient stockées en toute sécurité

500 Membres des institutions nationales de sécurité (24 femmes et 476 hommes) ont reçu une

		formation à la gestion des armes et des munitions
		Le nombre plus élevé que prévu de participants s'explique par l'augmentation du nombre de lieux où des coffres-forts pour armes ont été installés, suite à la réalisation d'évaluations sur le terrain qui ont permis de faire état d'une augmentation des besoins
Consultations de haut niveau mensuelles avec les chefs de l'armée et des forces de sécurité congolaises	Chaque semaine	Des consultations de haut niveau se sont tenues avec les chefs de l'armée et des forces de sécurité congolaises Le nombre plus élevé que prévu de réunions s'explique par la nécessité de renforcer la collaboration entre la Mission et les chefs de l'armée et des forces de sécurité pour ce qui est des opérations offensives pendant les opérations électorales et des questions relatives aux droits de l'homme, notamment la lutte contre l'impunité
12 stages de formation et de sensibilisation destinés aux officiers des forces armées congolaises inscrits au Collège de la défense nationale, à l'Académie militaire et à l'École d'état-major sur la responsabilité, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme	Aucun	Des cours sur la bonne gouvernance et les droits de l'homme ont été inclus dans les programmes de toutes les écoles militaires. La Mission n'avait donc plus besoin d'organiser de stages de formation
15 sessions de formation aux droits de l'homme et au droit international humanitaire à l'intention des forces de sécurité sur le terrain	42	Sessions de formation aux droits de l'homme et au droit international humanitaire ont été organisées à l'intention des forces de sécurité sur le terrain Le nombre plus élevé que prévu de sessions est dû au déploiement de nouvelles unités des forces de sécurité et à la conduite de formations en soutien à la mise en œuvre du plan d'action des FARDC contre les violences sexuelles
Mise en place de 3 mécanismes de consultation démocratique auprès des populations touchées par le conflit dans les zones prioritaires où la stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation est appliquée (Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu) pour s'attaquer aux causes profondes du conflit, telles que la gouvernance du secteur de la sécurité et l'aménagement du territoire	6	Mécanismes de consultation démocratique ont été facilités dans le cadre de la stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation. Ces mécanismes ont été mis en œuvre par des agences des Nations Unies, des organisations non gouvernementales internationales ainsi que des partenaires locaux, et ont été coordonnés par le plan national de stabilisation et de reconstruction et la MONUSCO Il y a eu plus de mécanismes que prévu en raison de l'intérêt manifesté par d'autres États Membres
Campagnes d'information multimédias et programmes de sensibilisation à l'appui de		Des campagnes d'information multimédias et des programmes de sensibilisation à l'appui de

l'exécution du mandat de la Mission par les moyens suivants : a) diffusion d'émissions 24 heures sur 24 sur Radio Okapi à l'intention de 24 millions d'auditeurs par semaine ; b) production des émissions vidéo hebdomadaires de la MONUSCO diffusées sur 15 chaînes de télévision locales et mises en ligne sur YouTube et UNifeed ; c) production et publication du magazine mensuel Échos de la MONUSCO ; d) exploitation et gestion du site Web de la Mission et de Radio Okapi, enrichi quotidiennement par des articles, des récits et des photographies provenant de l'ensemble de la République démocratique du Congo ; e) diffusion d'informations fiables par l'intermédiaire des médias sociaux

l'exécution du mandat de la mission ont été menées par les moyens suivants :

Radio Okapi a diffusé des émissions 24 heures sur 24 sur 39 émetteurs FM sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo. Suite à la réduction des activités de la mission, 3 sites d'émetteurs à Lubumbashi ont été démantelés. Dans la mesure du possible, des efforts ont été faits pour parvenir à un accord entre les organismes des Nations Unies et une société de télécommunications privée pour conserver ou transférer les émetteurs Okapi sur leurs sites afin de réduire l'impact de la fermeture des sites des équipes de la MONUSCO. D'après le dernier sondage effectué par Radio France International, Radio Okapi compte environ 24 millions d'auditeurs par semaine et ses services de diffusion en continu en direct, disponibles à l'adresse www.radiookapi.net, sont utilisés en moyenne 1 958 302 fois par mois. En outre, au 30 juin 2019, Radio Okapi avait 1 062 524 fans sur sa page Facebook et son compte Twitter était suivi par 534 008 personnes

- 27 Éditions des vidéos intitulées « ONU Hebdo » ont été produites et diffusées sur plus de 11 chaînes de télévision locales dans toute la République démocratique du Congo et partagées sur YouTube et Facebook

Le nombre inférieur que prévu de vidéos s'explique par la nécessité d'orienter les efforts vers des clips vidéo ciblés, dans l'optique de renforcer la communication stratégique et de se faire l'écho des activités de la Mission

Le nombre moins élevé que prévu de chaînes de télévision locales diffusant les émissions s'explique par les problèmes logistiques et autres rencontrés par le service de diffusion national à Bunia et Beni ; le fait qu'une chaîne de télévision de Lubumbashi ait refusé de diffuser les émissions en raison du refus de la Mission de payer des redevances plus élevées ; l'absence de réponses d'une chaîne de télévision de Kinshasa, qui n'a pas répondu aux demandes de collecte des vidéos pour diffusion

Environ 30 minutes de clips vidéo de diverses manifestations et visites de délégations ont été produites et mises en ligne sur UNifeed. Au total, 75 vidéos destinées aux réseaux sociaux et donnant à voir diverses activités de la

Mission ont été produites puis diffusées sur le site Web et les pages de réseaux sociaux de la MONUSCO

- 6 Éditions du magazine Échos de la MONUSCO (4 éditions de 25 000 exemplaires et 2 éditions de 5 000 exemplaires) ont été produites et distribuées dans toute la Mission et mises en ligne sur le site web de la Mission

Le nombre inférieur que prévu d'éditions est dû à la suspension de la production du magazine pendant les opérations électorales, en raison de priorités autres

Le site web de la MONUSCO et les pages de médias sociaux ont été exploités et gérés au cours de la période de référence et 372 articles (313 en français et 59 en anglais) y ont été publiés. Le site web <https://monusco.unmissions.org> a reçu 265 689 visites (161 600 visiteurs). Au total, 1 730 photos, dont 335 « photos du jour » et 1 395 photos haute résolution couvrant diverses manifestations tels que la Journée internationale des Volontaires, la Journée des droits de l'homme, la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines, la célébration de la Journée des Nations Unies, et les questions liées à la crise Ebola et à l'exploitation et aux abus sexuels, ainsi que des documents liés aux élections, ont été partagées sur la plateforme suivante : www.flicker.com/monusco

Réalisation escomptée 2.2 : Réduction du risque de violences liées aux élections à l'encontre des civils dans les centres urbains

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.2.1 Réduction du nombre de cas avérés de violation des droits de l'homme dans les zones urbaines (2016/17 : 30 ; 2017/18 : 25 ; 2018/19 : 20)

La composante Police de la Mission a recensé 35 cas avérés de violation des droits de l'homme dans les zones urbaines, y compris des décès et des blessures. Le nombre de cas est plus élevé que prévu parce que le maintien de l'ordre pendant les manifestations a été assuré non par la Police nationale congolaise mais par les FARDC et la Garde républicaine, qui n'étaient pas suffisamment formées et portaient des armes meurtrières

2.2.2 Augmentation du pourcentage de grands problèmes d'ordre public liés aux élections gérés par les forces de sécurité avec un usage de la force adapté (2016/17 : non disponible ; 2017/18 : 50 % ; 2018/19 : 60 %)

Objectif atteint. Au cours de l'exercice, la composante Police de la Mission a assuré le suivi de 69 grands problèmes d'ordre public liés aux élections gérés par la Police nationale congolaise et constaté que celle-ci avait fait un usage de la force adapté dans 42 cas (60,9 %)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
30 missions de surveillance et d'enquête sur l'emploi de la force par les forces de sécurité dans le cadre de manifestations pacifiques	55	Activités de surveillance et de suivi concernant l'emploi de la force par les forces de sécurité de l'État ont été menées par la MONUSCO Le nombre de missions, plus élevé que prévu, est dû au fait que, pendant la période électorale, un nombre plus élevé de patrouilles ont été effectuées avec des équipes partageant des locaux avec la Police nationale congolaise
Formation de 7 000 membres des forces d'intervention de la Police nationale congolaise à la gestion de l'ordre public et au respect des droits de l'homme dans ce domaine, et organisation de 100 séances de sensibilisation organisées à l'intention de la Police nationale congolaise au sujet de la sécurité du processus électoral	7 066	Agents de la Police nationale congolaise (dont 595 femmes) ont été formés à la gestion de l'ordre public et au respect des droits de l'homme dans ce domaine
	83	Séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 6 244 agents de la Police nationale congolaise (dont 661 femmes) au sujet de la sécurité du processus électoral Le nombre de séances, moins élevé que prévu, s'explique par l'indisponibilité des agents de la Police nationale congolaise qui étaient mobilisés pour assurer la sécurité du processus électoral, et par le manque de volonté politique en ce qui concerne l'appui à ces séances
Mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité dans 11 sites, notamment 3 nouvelles localités (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani)	Non	La stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité a continué à être mise en œuvre dans 8 sites Conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, la stratégie n'a pas été étendue aux 3 nouvelles localités (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani), car les commandants de la Police nationale congolaise en poste dans ces sites avaient été accusés de violations des droits de l'homme
Activités quotidiennes de suivi et d'encadrement avec la Police nationale congolaise		Des activités quotidiennes de suivi et d'encadrement ont été menées grâce au partage de locaux dans 19 sites où la composante Police de la Mission était présente, à savoir Kinshasa, Goma, Beni, Bunia, Bukavu, Kananga, Kalemie, Kisangani, Lubumbashi, Butembo, Dungu, Rutshuru, Uvira, Kindu, Tshikapa, Mbuji-Mayi, Bandundu, Mbandaka et Matadi, soit 12 517 activités au total
6 205 patrouilles conjointes effectuées avec la Police nationale congolaise (17 par jour en moyenne) et comprenant au moins 10 % de femmes	4 700	Patrouilles conjointes (soit 13 par jour en moyenne) ont été effectuées par 6 853 policiers, dont 1 737 (25,3 %) étaient des femmes

- Le chiffre est moins élevé que prévu parce que la Police nationale congolaise n'a pas participé aux activités conjointes qui devaient être menées à Kananga, Tshikapa et Mbuji-Mayi, faute de véhicules disponibles, et plusieurs activités opérationnelles conjointes à Beni, Bunia et Butembo ont été suspendues en raison de l'épidémie d'Ebola. Bien que les patrouilles ont été moins nombreuses que prévu, la Mission a mis sur pied des équipes spéciales mixtes de protection des civils, ce qui a permis à sa composante Police d'interagir avec les populations locales, y compris des associations de jeunes et de femmes et les autorités locales et coutumières, et de recueillir leurs vues sur la sécurité et les besoins des populations
- 9 125 patrouilles effectuées par la police des Nations Unies et les unités de police constituées (25 par jour en moyenne) et comprenant au moins 10 % de femmes
- 27 309 Patrouilles ont été effectuées par 100 224 officiers de police, dont 29 % étaient des femmes
- Les patrouilles ont été plus nombreuses que prévu du fait du réaménagement des plans de patrouille des unités de police constituées et de l'organisation de patrouilles supplémentaires pendant le processus électoral, conformément à la stratégie opérationnelle électorale
- 36 campagnes de sensibilisation et 18 ateliers à l'intention des autorités congolaises, de la société civile et de la population (y compris les jeunes et les femmes), organisés dans certaines zones sensibles et dans certaines zones urbaines (Goma, Kinshasa et Lubumbashi) sur les bonnes pratiques en matière d'élections pacifiques, de cohabitation pacifique et de tolérance, ainsi que sur le rôle de la société civile dans l'atténuation de la violence
- 46 Campagnes de sensibilisation ont été menées
- 26 Ateliers de formation ont été organisés dans 10 zones sensibles et dans certaines zones urbaines, dont Goma, Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu, Beni, Bunia, Kalemie, Kananga, Kisangani et Mbuji-Mayi, en vue de renforcer la mobilisation des organisations de la société civile et de promouvoir la gouvernance démocratique et la tolérance mutuelle, l'objectif étant de limiter les risques de manipulation politique des jeunes, de faire œuvre de sensibilisation auprès de la population et d'éviter ainsi les violences électorales. Les campagnes et ateliers ont bénéficié à quelque 6 500 représentants de la société civile (dont 487 femmes)
- Le nombre de campagnes et d'ateliers, plus élevé que prévu, s'explique par la montée des tensions électorales et les risques de violence constatés au cours de l'exercice
- Organisation de 30 séances de sensibilisation avec des membres de la société civile et de groupes locaux, dont au moins 30 % de femmes, afin de recueillir leurs vues et de comprendre leurs préoccupations relatives à l'espace politique et au processus électoral, de mieux faire connaître le processus électoral pacifique et de renforcer le
- 15 Campagnes de sensibilisation ont été menées afin de recueillir des vues sur l'espace politique et le processus électoral. Elles ont été accompagnées de 14 ateliers organisés à l'intention de 317 médiatrices et 32 médiateurs dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri et le Kasai. Ces ateliers ont fait suite à

soutien en faveur de celui-ci, en particulier dans les sites électoraux sensibles

l'établissement, dans 14 régions, de réseaux de femmes médiatrices destinés à permettre aux femmes de participer véritablement aux dialogues intercommunautaires. En outre, pendant le processus électoral, la Mission a aidé à cartographier les zones comportant des risques pour les femmes et les filles dans 15 endroits touchés par le conflit. Elle a lancé des activités visant à promouvoir une « masculinité positive » en impliquant les hommes dans la réalisation de l'égalité des genres et la lutte contre la discrimination. Les différentes initiatives ont permis d'atteindre 1 316 personnes, dont 753 hommes et 563 femmes (42,8 %)

Réalisation escomptée 2.3 : Progrès dans la lutte contre l'impunité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.3.1 Augmentation du nombre de condamnations prononcées pour violations graves des droits de l'homme, crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, dans le respect des garanties de procédure (2016/17 : 409 ; 2017/18 : 450 ; 2018/19 : 500)

296 personnes (100 membres des FARDC, 136 membres de la Police nationale congolaise et 60 membres de groupes armés) ont été reconnues coupables et condamnées pour des violations graves des droits de l'homme, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité. Le chiffre est inférieur aux prévisions car certains procès ont duré plus longtemps que prévu en raison de la complexité des affaires et de problèmes de sécurité

2.3.2 Diminution du nombre de problèmes de sécurité dans les prisons (2016/17 : non disponible ; 2017/18 : 44 ; 2018/19 : 20)

23 problèmes de sécurité ont été enregistrés dans des prisons au cours de l'exercice, dont 10 dans 4 des 14 prisons prioritaires recevant le soutien de la MONUSCO. Ont ainsi été recensés : une émeute de prisonniers et des évasions à Kananga (4) ; des évasions à Mbuji-Mayi (2) ; une situation sanitaire catastrophique et une évasion à Bunia (2) ; une évasion et un affrontement entre des gardiens de prison des FARDC et des membres de groupes armés Maï-Maï dans le voisinage immédiat de la prison Kangbaya à Beni (2)

Le nombre de problèmes, plus élevé que prévu, s'explique par la précarité des conditions de sécurité et le mauvais état des établissements pénitentiaires

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre

Observations

Formation et assistance technique au personnel des autorités judiciaires au moyen de séances d'encadrement mensuelles dans 7 sites afin que 50 auteurs de violations graves des droits de l'homme soient poursuivis et condamnés grâce au déploiement de cellules d'appui aux poursuites judiciaires, d'experts médico-légaux et de spécialistes de la police judiciaire

Oui Une assistance technique a été fournie aux autorités judiciaires civiles et militaires au moyen de 52 séances de mentorat et de conseils prodigués au cours de 15 enquêtes et de 23 audiences foraines sur des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des violations graves des droits de l'homme dans

<p>Consultations de haut niveau mensuelles avec la justice et les autorités congolaises concernant 50 cas de violations ayant été signalés dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et n'ayant encore donné lieu à aucune suite disciplinaire ou judiciaire</p>	<p>7 endroits, soit Bunia, Beni, Goma, Bukavu, Kalemie, Lubumbashi et Kananga</p>
<p>Déploiement de 15 équipes d'enquête mixtes et organisation de 10 audiences foraines pour enquêter sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et autres violations graves des droits de l'homme, y compris les violences sexuelles et les violations graves des droits de l'enfant</p>	<p>12 Consultations ont été tenues avec les autorités judiciaires congolaises à Kinshasa et au niveau provincial pour donner suite à 51 cas de violations</p> <p>15 Équipes d'enquête mixtes ont été déployées</p> <p>23 Audiences foraines visant à traduire en justice les personnes responsables de violations graves des droits de l'homme ont été appuyées dans le pays en collaboration avec les autorités judiciaires civiles et militaires. Le nombre d'audiences foraines, plus élevé que prévu, s'explique par des demandes d'appui plus nombreuses de la part des autorités judiciaires nationales</p>
<p>Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre de 5 réunions de travail et de 2 sessions de formation à l'intention des juges, procureurs et avocats, en vue de l'élaboration d'un cadre juridique et politique national de protection des victimes, des témoins et du personnel judiciaire intervenant dans des affaires portant sur des crimes graves</p>	<p>2 Réunions de travail ont été organisées à Goma avec les autorités judiciaires et des avocats au sujet du projet de cadre juridique et politique national de protection des victimes et des témoins de violations flagrantes des droits de l'homme</p> <p>Les 3 autres réunions de travail, qu'il était prévu de tenir à Bunia, Bukavu et Kinshasa à l'intention des membres de la commission parlementaire, n'ont pas pu avoir lieu eu égard au retard pris dans la mise en place de la commission après les élections de 2019</p>
<p>Encadrement quotidien dans 14 prisons à haut risque, mission de surveillance conjointe dans 1 prison à Angenga et 36 formations en cours d'emploi sur la gestion des détenus à haut risque</p>	<p>Non Aucune session de formation n'a été organisée, car ces sessions ne pouvaient avoir lieu qu'après la tenue de toutes les réunions de travail</p> <p>Non Un encadrement quotidien a été mis en place dans 12 prisons</p> <p>Le nombre de prisons concernées est moins élevé que prévu parce que : a) la prison de Luzumu a bénéficié d'un encadrement et d'une surveillance hebdomadaires, et non quotidiens, en raison de la distance la séparant de Kinshasa ; b) les difficultés d'accès à la prison d'Angenga, où l'on ne peut se rendre que par vol spécial. Toutefois, 2 missions de surveillance conjointes ont été organisées à la prison d'Angenga au cours de l'exercice</p> <p>36 Formations en cours d'emploi sur la gestion des détenus à haut risque ont été organisées afin d'assurer un suivi et un contrôle efficaces des membres de groupes armés</p>

44 réunions de coordination, 24 visites d'évaluation conjointes avec les autorités nationales, et réunions mensuelles visant à appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'équipe spéciale de sécurité pénitentiaire dans 14 prisons

Formation de 60 directeurs de prison et de 350 agents de sécurité à la sécurité dans les prisons

Appui technique et logistique à la coordination du réseau d'alerte pénitentiaire dans 14 prisons pour garantir une alerte et des interventions rapides en vue de prévenir les problèmes de sécurité interne et externe

Appui technique et logistique à la mise en œuvre du plan de transfert pour les détenus à haut risque

Appui technique et logistique à la mise en œuvre de programmes de réinsertion afin de renforcer la sécurité dans 11 prisons

69 Réunions de coordination de l'équipe spéciale de sécurité pénitentiaire ont été tenues dans 12 prisons à haut risque

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'aggravation de l'insécurité, notamment à Kananga, Bunia, Beni, Butembo, Uvira et Bukavu

24 Visites d'évaluation conjointes avec les autorités nationales ont été effectuées à Bunia (3), Mambasa (3), Bukavu (2), Uvira (1), Kabare (1), Angenga (2), Lubumbashi (1), Kalemie (1) et Kananga (3) et dans le Kongo-Central (7)

71 Directeurs de prison (13 femmes et 58 hommes) ont été formés à la sécurité dans les prisons

Le nombre de personnes formées est plus élevé que prévu parce que les partenaires nationaux se sont montrés davantage déterminés à renforcer les capacités dans ce domaine

350 Agents de sécurité (59 femmes et 291 hommes) ont été formés à la sécurité dans les prisons

Non Le projet de réseau d'alerte a été mené à bien dans 13 des 14 prisons prioritaires (Angenga, Ndolo, Makala, Luzumu, Goma, Bunia, Beni, Bukavu, Uvira, Butembo, Kalemie, Mbuji-Mayi et Lubumbashi) : des systèmes d'alerte comprenant des tableaux de contrôle des communications et des dispositifs de sécurité qui détectent la présence d'êtres humains dans un rayon de 50 mètres ont été installés. Dans le cadre du projet, 3 radios et 3 téléphones portables ont été fournis aux prisons

Le retard pris dans l'installation du réseau dans la prison de Kananga est imputable à la crise persistante en matière de sécurité

Oui Un appui technique et logistique a été fourni pour le transfert de 320 détenus à haut risque de Bunia (128), Bukavu (73), Kabare (33), Beni (46) et Goma (40) vers des prisons plus sécurisées, notamment les prisons militaires d'Angenga et de Ndolo

Oui Des programmes et projets de réinsertion des détenus ont été lancés dans 12 prisons, dont : des projets de couture à Makala, Bunia, Kananga, Kalemie, Beni et Lubumbashi ; des projets d'alphabétisation à Bukavu, Mbuji-Mayi, Butembo, Goma, Kalemie, Beni et Uvira ; des projets de vannerie à Goma, Ndolo

<p>Conclusion d'accords avec au moins 3 groupes armés afin qu'ils libèrent les enfants se trouvant dans leurs rangs, cessent de recruter des enfants et s'abstiennent de commettre des actes de violence sexuelle</p>	<p>et Butembo ; des projets de mécanique à Kalemie et Beni ; des projets de menuiserie à Kananga, Butembo et Bunia. Ils visaient non seulement à faciliter la réinsertion sociale de 902 détenus (454 femmes et 448 hommes), mais aussi, à terme, à renforcer la sécurité</p>
<p>Appui technique à la Conseillère spéciale du Chef de l'État en matière de lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants, aux forces armées congolaises et à la Police nationale congolaise aux fins de l'application du communiqué commun et des plans d'action en matière de lutte contre la violence sexuelle</p>	<p>20 Chefs de groupes armés ont signé des accords prévoyant que leurs groupes cessent de recruter des enfants et libèrent ceux qui se trouvaient dans leurs rangs. En conséquence, 805 enfants (120 filles et 685 garçons) ont été volontairement libérés par les groupes armés grâce aux échanges entretenus par la Mission directement avec les chefs des groupes</p> <p>Le nombre de groupes armés concernés, plus important que prévu, est dû à l'augmentation du nombre de redditions à la suite des élections et à l'intensification des activités de sensibilisation menées par la Mission pour tirer parti de cette dynamique</p> <p>Oui Un appui technique a été fourni à la Conseillère spéciale du Chef de l'État en matière de lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants au moyen de 6 réunions techniques, aux forces armées congolaises au moyen de 6 réunions et à la Police nationale congolaise au moyen de 4 réunions, aux fins de l'application du communiqué commun et des plans d'action en matière de lutte contre la violence sexuelle. La Mission a fourni un appui technique pour 1 réunion de la commission de lutte contre la violence sexuelle des FARDC et a organisé 1 séance de formation sur la violence sexuelle liée aux conflits à l'intention des membres du bureau de la Conseillère spéciale du Chef de l'État et des coordonnateurs pour les questions liées à la violence sexuelle de différents ministères</p>

Réalisation escomptée 2.4 : Amélioration des conditions de sécurité afin d'assurer la sécurité de l'acheminement de l'aide humanitaire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.4.1 Diminution du nombre de problèmes de sécurité concernant les agents humanitaires (2016/17 : non disponible ; 2017/18 : 700 ; 2018/19 : 650)

La Mission a enregistré 836 problèmes de sécurité concernant l'équipe de pays des Nations Unies et des organisations non gouvernementales locales ou internationales. L'insécurité a continué d'interrompre l'exécution de programmes humanitaires et d'empêcher les populations qui en avaient besoin d'accéder aux services existants. Ces problèmes sont notamment les suivantes : attaques de convois humanitaires ; pillage et destruction d'installations ; enlèvement d'agents

humanitaires nationaux et internationaux et menaces directes à leur égard ; poursuite d'opérations militaires menées par des acteurs étatiques et non étatiques. Les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales des provinces de l'Ituri, du Kasai central, du Maniema, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika ont suspendu leurs activités à de multiples reprises à la suite de situations de crise, restreignant ainsi l'aide apportée à des dizaines de milliers de personnes dans le besoin. Des moyens aériens ont parfois été utilisés pour limiter les risques, ce qui a toutefois occasionné des dépenses importantes. Deux agents humanitaires ont été tués dans la province du Tanganyika en novembre, si bien que les programmes humanitaires menés le long de la route concernée ont été suspendus

2.4.2 Diminution du pourcentage d'axes classés « rouges » et nécessitant une escorte armée selon les règles de sécurité de l'ONU (2016/17 : non disponible ; 2017/18 : 28 % ; 2018/19 : 23 %)

Objectif atteint. Le pourcentage de routes classées « rouges » et nécessitant une escorte armée est tombé à 18,9 %, soit 5 174 kilomètres. Les routes classées « vertes » représentaient 13,8 % des axes, soit 3 793 kilomètres, et celles classées « jaunes » représentaient 67,3 % des axes, soit 18 465 kilomètres. Au cours de l'exercice, le classement de l'axe Kalemie-Moba est passé de « rouge » à « jaune »

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
144 réunions de coordination civilo-militaire avec les acteurs humanitaires dans le but d'échanger des informations et de renforcer la coordination	219	Réunions de coordination civilo-militaire ont été organisées avec les acteurs humanitaires dans le but d'échanger des informations sur les questions de protection et de renforcer la coordination et les mesures opérationnelles et locales de la Mission. La plupart de ces réunions ont eu lieu dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment à Goma, Beni, Butembo, Bukavu et Kalemie Le nombre de réunions, plus élevé que prévu, tient à des situations d'urgence pour lesquelles la coordination des interventions ne pouvait attendre jusqu'à la réunion ordinaire suivante
20 déploiements chargés d'assurer la sécurité d'une zone ou d'un axe afin d'assurer l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire	99	Déploiements d'unités de combat ont été effectués afin d'assurer la sécurité de zones ou d'axes et d'assurer l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire Le nombre de déploiements, plus élevé que prévu, tient aux mesures de prévention prises avant et pendant les élections, ainsi qu'à l'action énergique menée par la Force en réponse aux crises, en particulier dans les sites où se réunissaient les personnes déplacées

2 300 escortes assurées pour les missions humanitaires en République démocratique du Congo

3 360 Escortes ont été assurées pour les missions humanitaires dans le pays

Le nombre d'escortes, plus élevé que prévu, s'explique par le renforcement de la sécurité dans les zones gravement touchées par le conflit, comme Djugu, le Nord-Kivu et Minembwe

Composante 3 : appui

72. La composante Appui a continué d'aider la Mission à exécuter son mandat grâce à la fourniture de services efficaces et efficients dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, qui permettront d'exécuter les produits s'y rapportant.

Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Pourcentage d'utilisation des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire) (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 90 % ; 2018/19 : 90 %)

Les heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire) ont été utilisées à 65 %. Ce pourcentage inférieur aux prévisions s'explique principalement par le fait que le nombre d'appareils mobilisés et le nombre d'heures de vol effectuées pour appuyer les opérations électorales et pour répondre aux besoins opérationnels ont été moins élevés que prévu, et par ailleurs par le fait que 2 hélicoptères Oryx et 2 hélicoptères Puma ont été hors service pendant 6 et 5 mois, respectivement, pour cause de maintenance

3.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2016/17 : 5 % ; 2017/18 : 5 % ; 2018/19 : 5 %)

Objectif atteint. Les engagements de l'exercice précédent annulés ont représenté 4,2 % des engagements reportés d'exercices antérieurs

3.1.3 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus (2016/17 : 12 % ; 2017/18 : 15 % ; 2018/19 : 16 %)

Objectif atteint. Le taux de vacance moyen réel était de 12,3 % pour 2018/19. Ce taux plus faible que prévu est le résultat d'une accélération des recrutements afin de pourvoir les postes vacants

3.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : 29 % ; 2017/18 : 33 % ; 2018/19 : 35 %)

Objectif atteint. Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international s'est établi à 37,4 % pour 2018/19. Ce taux plus élevé qu'escompté est attribué aux efforts constants déployés par la Mission pour tenir compte des mesures spéciales relatives à la parité femmes-hommes dans l'ensemble des recrutements

3.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes faisant l'objet d'un recrutement

Le recrutement sur une liste de réserve pour des postes faisant l'objet d'un recrutement international a pris en moyenne 66 jours ouvrables, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats. Ce délai a

international (2016/17 : 83 ; 2017/18 : 48 ; 2018/19 : 48)

3.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement à des postes spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes faisant l'objet d'un recrutement international (2016/17 : 172 ; 2017/18 : 130 ; 2018/19 : 130)

3.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 ; 2018/19 : 100)

3.1.8 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2016/17 : 98 % ; 2017/18 : 85 % ; 2018/19 : 85 %)

3.1.9 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 70 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

3.1.10 Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs de résultats clefs (2016/17 : 1 699 ; 2017/18 : 1 800 ; 2018/19 : 1 800)

3.1.11 Écart par rapport au plan de gestion de la demande en ce qui concerne les quantités prévues et les délais de livraison des achats (2016/17 : données non disponibles ; 2017/18 : données non disponibles ; 2018/19 : 20 %)

3.1.12 Pourcentage de soldats logés, au 30 juin, dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies, en application des mémorandums d'accord (2016/17 : 86 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

3.1.13 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2016/17 : 94 % ; 2017/18 : 95 % ; 2018/19 : 95 %)

été plus élevé que prévu en raison du retard pris dans l'évaluation des candidatures dans Inspira

Objectif atteint. Le recrutement à des postes spécifiques faisant l'objet d'un recrutement international a pris en moyenne 120 jours ouvrables, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats

Sans objet, en raison de la détection d'un risque important lié aux eaux usées, que la Mission s'efforce d'atténuer

Objectif atteint. Au total, 98,5 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)

Un taux de 80 % de respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été enregistré. Ce pourcentage inférieur aux prévisions est dû au fait que le Comité de gestion des risques concernant la sécurité du travail ne s'est pas réuni, ses membres étant absents de la Mission. La composition du Comité est en cours d'examen et les réunions reprendront après la nomination des nouveaux membres

Objectif atteint. Le score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel s'est établi à 1 827, sur la base de 20 indicateurs de résultats clefs. La Mission a atteint l'objectif fixé en obtenant 916 points pour l'indice subsidiaire axé sur le principe de responsabilité et 911 points pour l'indice subsidiaire axé sur la gestion

Objectif atteint. L'écart par rapport au plan de gestion de la demande en ce qui concerne les quantités prévues et les délais de livraison des achats s'est établi à 20 %

Objectif non atteint. Au 30 juin 2019, seuls 55,4 % des membres des contingents étaient logés dans des locaux conformes aux normes définies dans des mémorandums d'accord. Ce pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par des retards dans l'entretien des logements en raison de la fermeture de 8 sites, ce qui a mobilisé une grande partie du personnel technique

Objectif atteint. Les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks ont été respectées par 97,2 % des fournisseurs

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la Mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions	Oui	La Mission a appliqué son plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la Mission, tel que vérifié et confirmé par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI)
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan du Département de l'appui aux missions en matière de gestion de la chaîne logistique	Oui	La Mission a achevé la mise en œuvre de la stratégie et du plan du Département de l'appui opérationnel en matière de gestion de la chaîne logistique
Mise en place de structures normalisées dans la Mission	Oui	La structure standardisée a été entièrement mise en place ; tout le personnel de la Mission en a été informé afin qu'il puisse se familiariser avec la nouvelle structure
Services d'audit et de contrôle des risques et de la conformité		
Application de 23 recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne devant être mises en œuvre d'ici à la fin de l'année (31 décembre) et de 18 recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par la direction		Sur les 61 recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes concernant les exercices 2015/16 et 2016/17 et n'ayant pas encore été appliquées, 59 ont été classées par le Comité en 2018. Le Comité des commissaires aux comptes doit encore se prononcer sur l'état d'application des 13 recommandations formulées concernant l'exercice 2017/18. Au 31 décembre 2018, le BSCI avait formulé 76 recommandations, dont 56 ont été appliquées et classées
Opérations aériennes		
Exploitation et entretien de 39 aéronefs au total (11 avions et 28 hélicoptères) et de 3 drones	68	Appareils, dont 16 avions et 52 hélicoptères, ainsi que 3 drones ont été exploités et entretenus. Ce nombre d'appareils plus élevé que prévu s'explique principalement par les moyens supplémentaires déployés pour appuyer les opérations électorales
Exécution d'un total de 23 824 heures de vol prévues (11 393 par des prestataires commerciaux et 12 431 par des prestataires militaires) pour tous types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherches et sauvetage, et évacuation sanitaire secondaire et primaire)	19 747	Heures de vol ont été effectuées (10 507 par des prestataires commerciaux et 9 240 par des prestataires militaires) pour tous types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherches et sauvetage, et évacuation sanitaire secondaire et primaire). Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique principalement par l'indisponibilité de plusieurs appareils pour des raisons techniques, liées à leur entretien

Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 39 appareils, ainsi que pour 11 aérodromes et sites d'atterrissage

notamment, et par l'ajustement aux besoins opérationnels

Les normes de sécurité aérienne ont été contrôlées pour :

68 Appareils

11 Aérodromes et sites d'atterrissage

Services relatifs au budget, aux finances et à l'information financière

Prestation de services budgétaires et financiers et de services d'information financière pour un budget de 1 153,5 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Des services budgétaires et financiers et des services d'information financière ont été fournis pour un budget de 1 194,6 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Établissement de la version définitive des états financiers annuels pour la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU

Oui La version définitive des états financiers annuels de la Mission a été établie conformément aux normes IPSAS et aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU

Services au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à 3 144 civils (673 agents recrutés sur le plan international, 1 991 recrutés sur le plan national, 87 titulaires d'emplois de temporaire et 356 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis à (les chiffres correspondent à des moyennes) :

3 329 Membres du personnel civil (727 agents recrutés sur le plan international, 2078 recrutés sur le plan national, 157 titulaires d'emplois de temporaire et 367 Volontaires des Nations Unies), lesquels ont notamment bénéficié d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance, le tout dans la limite des pouvoirs délégués

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 4 664 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 63 membres du personnel civil)

4 963 Membres du personnel civil ont été formés dans la zone de la Mission

Un appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission a été fourni à 66 membres du personnel civil

Le nombre de membres du personnel civil formés dans la zone de la Mission et en dehors a été supérieur aux prévisions principalement en raison d'une augmentation de la participation du personnel aux sessions de formation obligatoires et hautement recommandées qui sont placées sous le parrainage de l'ONU et qui s'avèrent essentielles à l'exécution du mandat, notamment la formation « Sécurité et sûreté en mission » et les formations portant sur

		l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence et Umoja-Extension 2 ; l'autre facteur explicatif est la progression de la formation du personnel recruté sur le plan national, dans le cadre des efforts déployés par la Mission pour renforcer les capacités locales
Appui au traitement de 4 664 demandes de voyage dans la zone de la Mission et de 156 demandes de voyage hors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 4 664 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil	4 569	Demandes de voyage dans la zone de la Mission à des fins autres que la formation ont été traitées
	140	Demandes de voyage hors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation ont été traitées
	5 031	Demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil ont été traitées
		Le nombre de demandes de voyage à des fins autres que la formation traitées a été moins élevé que prévu en raison des efforts constants que fait la Mission afin de réduire le nombre de déplacements moyennant un recours accru à la visioconférence. Le fait que le nombre de demandes de voyage à des fins de formation traitées a été plus élevé que prévu s'explique principalement par la progression de la formation du personnel recruté sur le plan national, dans le cadre des efforts déployés par la Mission pour renforcer les capacités locales
Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures		
Services d'entretien et de remise en état pour 158 sites répartis entre 22 lieux	139	Sites de la Mission répartis entre 22 lieux ont été entretenus et remis en état. Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par l'ajustement de la présence de la Mission
Exécution de 10 projets majeurs de construction, de rénovation et d'aménagement, dont la construction ou l'entretien de 250 kilomètres de routes, de 10 buses et de 5 ponts, de 10 aérodromes et de 66 héliports	10	Projets de construction majeurs ont été menés à bien
	250	Kilomètres de routes, 10 buses, 5 ponts, 10 aérodromes et 66 héliports ont été construits ou entretenus
Exploitation et entretien de 916 groupes électrogènes appartenant à l'ONU	883	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus. Ce nombre moins élevé que prévu s'explique principalement par les efforts déployés par la Mission pour réduire son empreinte carbone et par la fermeture de 8 sites
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau appartenant à l'ONU (39 stations de	Oui	Des installations d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau appartenant à l'ONU (39 stations de traitement des eaux usées

traitement des eaux usées dans 15 sites et 59 stations de traitement et de purification de l'eau dans 20 sites)

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 10 sites

Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire, de blanchisserie et de restauration dans 16 sites, et de services de restauration dans 10 sites

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement en carburant et de son stockage [49,2 millions de litres de carburant (26,7 millions de litres pour les opérations aériennes, 25 000 litres pour les transports maritimes ou fluviaux, 10,6 millions de litres pour les transports terrestres et 11,9 millions de litres pour les groupes électrogènes et autres installations)] et de l'approvisionnement en lubrifiants et de leur stockage dans les points de distribution et installations de stockage de 22 sites

dans 15 sites et 59 stations de traitement et de purification de l'eau dans 20 sites) ont été exploitées et entretenues

Oui Des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, ont été fournis dans 15 sites. Ce nombre plus élevé que prévu s'explique principalement par l'établissement de nouveaux services de collecte des ordures ménagères à Kindu, Matadi, Kananga, Bandundu et Butembo

Oui Des services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie ont été fournis dans 16 sites, et des services de restauration dans 10 sites

43,7 Millions de litres de carburant ont été livrés et stockés (25,4 millions de litres pour les opérations aériennes, 6,9 millions de litres pour les transports terrestres et 11,4 millions de litres pour les groupes électrogènes et autres installations), et des lubrifiants ont été fournis et stockés dans les points de distribution et installations de stockage de 30 sites

La consommation de carburant au titre des transports terrestres a été moins importante que prévu en raison de la réduction de l'appui apporté aux FARDC et à la Police nationale congolaise, ainsi que du durcissement des contrôles concernant la fourniture de carburant aux véhicules

La consommation de carburant au titre des générateurs a été moins importante que prévu en raison du rapatriement de contingents au cours de la deuxième moitié de l'exercice

La consommation de carburant aviation a été moins importante que prévu, ce qui s'explique par le fait que moins d'heures de vol qu'escompté ont été effectuées et par le fait que 2 hélicoptères Oryx et 2 hélicoptères Puma ont été hors service pendant 6 et 5 mois, respectivement, pour cause de maintenance

Les opérations navales n'ont pas nécessité de carburant

Le nombre de sites a été plus important que prévu en raison de la mise en place de points de distribution de carburant supplémentaires à Gemena, Bandundu, Mbandaka, Kindu, Mbuji-Mayi, Kananga, Kamina et

Services liés aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications

Fourniture de 5 846 radios portatives, 1 756 radios mobiles pour véhicules et 364 stations de radio fixes pour la base, avec assistance technique

Lubumbashi afin d'appuyer les opérations électorales

- 6 589 Radios portatives, ainsi qu'une assistance technique, ont été fournies
- 1 947 Radios mobiles pour véhicules, ainsi qu'une assistance technique, ont été fournies
- 339 Stations de radio fixes pour la base, ainsi qu'une assistance technique, ont été fournies

Le nombre de radios portatives et de radios mobiles pour véhicules fournies a été plus élevé que prévu en raison des besoins supplémentaires liés à l'appui apporté par la Mission aux opérations électorales

Le nombre de stations de radio fixes pour la base fournies a été moins important que prévu, principalement en raison de la poursuite du passage d'une configuration axée sur les stations de base à une configuration mobile ; cette dernière est requise pour respecter les normes minimales de sécurité opérationnelle, et cette réorganisation a entraîné la mise hors service d'un certain nombre de stations de base

Exploitation et entretien de 40 stations de radio FM et de 11 studios de radio

- 39 Stations de radio FM ont été exploitées et entretenues
 - 9 Studios de radio ont été exploités et entretenus
- Le nombre de stations de diffusion et de studios de radio concernés a été moins élevé que prévu en raison de la fermeture de plusieurs sites, conformément à l'ajustement du dispositif de la Mission. La station de radio de Kamina a été démantelée en avril 2019. Deux studios de radio à Lubumbashi et Kisangani ont été démantelés en juin 2019

Exploitation et entretien d'un réseau permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, comprenant notamment 75 microterminaux VSAT, 36 centraux téléphoniques et 90 liaisons hertziennes

- 41 Microterminaux VSAT ont été exploités et entretenus
 - Aucun central téléphonique n'a été exploité et entretenu
 - 105 Liaisons hertziennes ont été exploitées et entretenues
- Le nombre de microterminaux VSAT concernés a été moins élevé que prévu en raison de la fermeture de 8 sites et de l'optimisation du réseau satellitaire de la Mission, ce qui a entraîné le démantèlement

		et la mise hors service des microterminaux VSAT
		Les centraux téléphoniques ne sont plus nécessaires, car la Mission a achevé la migration de l'ancien système de téléphonie vers le système de communication unifié, qui utilise la technologie de la voix sur IP
		Le nombre de liaisons hertziennes concernées a été plus élevé que prévu en raison des besoins supplémentaires qui ont découlé du soutien apporté par la MONUSCO dans le cadre de l'action menée pour faire face à l'épidémie de la maladie à virus Ebola
Fourniture et assistance au fonctionnement de 4 340 ordinateurs et 788 imprimantes destinés à un effectif moyen de 5 154 utilisateurs finals civils et en tenue, et de 1 749 ordinateurs pour la connectivité des membres des contingents, ainsi que d'autres services communs	4 807	Ordinateurs et une assistance y relative ont été fournis, pour un effectif moyen de 4 691 utilisateurs finals (membres du personnel civil et du personnel en tenue)
	872	Imprimantes et une assistance y relative ont été fournies à des utilisateurs finals (membres du personnel civil et du personnel en tenue)
	1 541	Ordinateurs et une assistance y relative ont été fournis afin d'assurer la connectivité des membres des contingents, de même que d'autres services communs
		Le nombre d'ordinateurs et d'imprimantes a été supérieur aux prévisions principalement en raison des besoins supplémentaires qui ont découlé de l'appui apporté par la Mission aux opérations électorales et à l'action menée pour faire face à l'épidémie de la maladie à virus Ebola
		Le nombre d'ordinateurs fournis pour assurer la connectivité du personnel des contingents a été moins important que prévu principalement en raison du rapatriement de militaires et de personnel de police
Fourniture de services d'assistance et de maintenance pour 65 réseaux locaux et 74 réseaux étendus dans 65 sites	75	Réseaux locaux et 38 réseaux étendus répartis entre 34 sites ont fait l'objet de services d'assistance et de maintenance
		Le nombre de réseaux étendus et de sites a été moins important que prévu en raison de la fermeture de 8 sites, laquelle a entraîné une réduction du nombre de réseaux étendus. Le nombre de réseaux locaux a été plus important que prévu en raison de l'augmentation simultanée de la présence de la Mission dans divers sites, en particulier Beni, Kananga et Butembo, ce qui a entraîné une multiplication des réseaux locaux

Analyse de données géoréférencées couvrant une superficie de 100 000 kilomètres carrés, mise à jour des couches d'information topographique et thématique, établissement ou mise à jour de 500 cartes et production de 15 000 impressions dans divers formats

Oui Des données géoréférencées couvrant une superficie de 100 000 kilomètres carrés ont été analysées, des couches d'information topographique et thématique ont été mises à jour, 500 cartes ont été établies ou mises à jour, et 15 000 impressions ont été produites dans divers formats

Services médicaux

Exploitation et entretien d'installations médicales appartenant à l'ONU (13 centres de consultation ou dispensaires de niveau I) et fourniture d'un appui aux installations médicales appartenant aux contingents (50 centres de consultation de niveau I, 2 hôpitaux de niveau II et 1 hôpital de niveau III) dans 12 sites, et gestion d'arrangements contractuels avec 5 hôpitaux ou centres de consultation

Oui Les installations médicales appartenant à l'ONU (13 centres de consultation ou dispensaires de niveau I) ont été exploitées et entretenues. Les installations médicales appartenant aux contingents (50 centres de consultation de niveau I, 2 hôpitaux de niveau II et 1 hôpital de niveau III) dans 12 sites ont reçu un appui. Des arrangements contractuels ont été gérés avec 5 hôpitaux ou centres de consultation

Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire vers 9 centres de soins (2 installations de niveau II, 4 de niveau III et 3 de niveau IV) dans 4 sites dans la zone de la Mission et dans 3 sites à l'extérieur de cette zone

Oui Des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 9 centres de soins (2 installations de niveau II, 4 de niveau III et 3 de niveau IV) ont été gérés dans 4 sites dans la zone de la Mission et dans 3 sites à l'extérieur de cette zone

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 194,6 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs a été fourni aux fins de l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 204,1 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués. Ce montant, supérieur aux prévisions, s'explique par des dépenses supplémentaires au titre de l'appui de la Mission au processus électoral

Réception, gestion et distribution d'un volume maximal de 25 000 tonnes de marchandises dans la zone de la Mission

18 114 Tonnes de marchandises ont été reçues, gérées et distribuées dans la zone de la Mission. Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique principalement par le fait que des entrepôts régionaux ont été installés dans la zone de la Mission, ce qui a eu pour effet d'y réduire le nombre de mouvements de marchandises, et que les fournisseurs ont livré leurs marchandises (rations par exemple) directement au point de destination plutôt qu'à Goma, évitant ainsi à la Mission de prendre le relais

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil

Oui Dans la limite des pouvoirs délégués, les immobilisations corporelles, les stocks avec ou sans valeur marchande et les équipements dont la valeur est inférieure au seuil

d'immobilisation, d'un coût historique total de 415,0 millions de dollars, et communication de l'information y relative

d'immobilisation, d'un coût historique total de 397,8 millions de dollars, ont été gérés et comptabilisés, et l'information y relative a été communiquée

Le coût historique total des biens, inférieur aux prévisions, tient à la fermeture de 8 sites et au report d'acquisitions

Services au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement de 17 444 militaires et policiers (267 observateurs militaires, 277 officiers d'état-major, 15 534 membres des contingents, 321 policiers des Nations Unies, et 1 045 membres d'unités de police constituées) et de 45 membres du personnel fourni par les gouvernements

16 701 Militaires et policiers (233 observateurs militaires, 253 officiers d'état-major, 14 884 soldats, 317 membres de la police des Nations Unies et 1 014 membres d'unités de police constituées) et 37 membres du personnel fourni par les gouvernements, en moyenne, ont été déployés, relevés et rapatriés

Le nombre de militaires, inférieur aux prévisions, s'explique par le fait que des soldats ont été rapatriés à la suite de l'ajustement du dispositif de la Mission

Le nombre de membres du personnel fourni par des gouvernements, inférieur aux prévisions, s'explique par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 53 unités militaires et unités de police constituées réparties dans 100 sites

L'inspection et la vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et le contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, ainsi que l'établissement de rapports à ce sujet, ont été effectués sur 134 sites géographiques pour :

54 Unités militaires et unités de police constituées

Le nombre d'unités militaires, supérieur aux prévisions, s'explique par l'arrivée d'un nouveau bataillon de déploiement rapide

Le nombre de sites géographiques, plus élevé que prévu, tient au transfert et à l'ouverture de nouveaux sites par la composante militaire et par la composante Police pendant le déroulement du processus électoral

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 16 579 membres des contingents et membres d'unités de police constituées

La fourniture et le stockage de rations, de rations de combat et d'eau ont été assurés pour un effectif moyen de :

15 858 Membres des contingents et membres d'unités de police constituées

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le rapatriement anticipé de soldats et d'une unité de police constituée

Aide au traitement des indemnités et prestations pour un effectif moyen de 17 444 militaires et policiers et 45 membres du personnel fourni par des gouvernements

Une aide au traitement des indemnités et prestations a été fournie pour un effectif moyen de :

16 701 Militaires et policiers

37 Membres du personnel fourni par des gouvernements

Le nombre de militaires, inférieur aux prévisions, s'explique par le fait que des soldats ont été rapatriés à la suite de l'ajustement du dispositif de la Mission

Le nombre de membres du personnel fourni par des gouvernements, inférieur aux prévisions, tient à un taux de vacance de postes plus élevé que prévu

Un appui a été fourni pour le traitement de :

774 Demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission

16 Demandes d'autorisation de voyage hors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation

27 857 Demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission, moins élevé que prévu, s'explique par le fait que des soldats ont été rapatriés à la suite de l'ajustement du dispositif de la Mission

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage hors de la zone de la Mission, supérieur aux prévisions, s'explique par des visites imprévues de l'équipe d'aide à la sélection et à l'évaluation conduites par des membres du personnel de police

Le nombre de demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation, supérieur aux prévisions, s'explique par la multiplication des séances de formation interne proposées aux membres des contingents à l'échelle de la Mission

Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission (813) et hors de cette zone (5) à des fins autres que la formation, ainsi que de 15 885 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 1 619 véhicules appartenant à l'ONU (782 véhicules légers, 293 véhicules à usage spécial, 27 ambulances, 32 véhicules blindés, 243 autres véhicules spécialisés et 242 remorques et accessoires), de

1 979 Véhicules appartenant à l'ONU (1 158 véhicules légers, 272 véhicules à usage spécial, 30 ambulances, 35 véhicules blindés, 293 autres véhicules spécialisés et 191 remorques et accessoires) ont été exploités et entretenus

2 391 véhicules appartenant aux contingents et de 11 ateliers et installations de réparation

Mise à disposition 7 jours sur 7 d'un service de navette permettant en moyenne à 642 membres du personnel des Nations Unies de se rendre, chaque jour, de leur logement à leur lieu de travail et inversement en République démocratique du Congo (tous sites confondus), ainsi que d'un service de navette fonctionnant 5 jours sur 7 et permettant de transporter quotidiennement un effectif moyen de 213 membres du personnel des Nations Unies à Entebbe

Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour 20 633 membres du personnel militaire, du personnel civil et du personnel de police, comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et des recommandations concernant les mesures disciplinaires

3 577 Véhicules appartenant aux contingents ont été exploités et entretenus

12 Ateliers et installations de réparation ont été exploités et entretenus

Le nombre de véhicules et d'installations, supérieur aux prévisions, s'explique principalement par des besoins supplémentaires au titre de l'appui de la Mission au processus électoral et à l'action de lutte contre l'épidémie d'Ebola

Oui Un service de navette mis à disposition 7 jours sur 7 a permis en moyenne à 628 membres du personnel des Nations Unies de se rendre, chaque jour, de leur logement à leur lieu de travail et inversement en République démocratique du Congo (tous sites confondus) et un service de navette assuré 5 jours sur 7 a permis de transporter quotidiennement un effectif moyen de 236 membres du personnel des Nations Unies à Entebbe

Le chiffre concernant la République démocratique du Congo est inférieur aux prévisions car certains membres du personnel ont choisi d'utiliser d'autres moyens de transport

Le chiffre concernant Entebbe est supérieur aux prévisions car le transport d'un nombre accru de membres du personnel de missions présentes dans la région (Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, par exemple) et de membres du personnel participant à des programmes de formation a été assuré

Oui Un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et des recommandations concernant les mesures disciplinaires a été mis en œuvre pour 20 801 membres du personnel militaire, du personnel civil et du personnel de police.

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient aux efforts faits pour combler les écarts en matière de formation, notamment en ce qui concerne l'accès, les problèmes linguistiques et l'efficacité de la formation des formateurs, en

Facilitation de l'accès des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles à l'aide médicale, psychologique et judiciaire en cas de faute	<p>particulier dans la composante militaire et la composante Police</p> <p>Oui L'accès des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles à l'aide médicale, psychologique et judiciaire en cas de faute a été facilité. Au total, 12 victimes ont bénéficié d'un accès aux services d'aide ; le prélèvement d'échantillons biologiques aux fins de tests ADN a été facilité en collaboration avec des pays fournisseurs de contingents, la paternité devant être établie dans le cadre de demandes de versement de pension alimentaire concernant certaines des victimes. Une assistance médicale non spécialisée, des services de consultation, des services juridiques et des soins médicaux pour les enfants ont été proposés aux victimes en coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Fonds des Nations Unies pour la population</p>
Organisation d'une campagne locale de sensibilisation ciblant les populations à risque, reposant sur 20 activités de sensibilisation et la distribution de supports d'information à 5 000 personnes concernées par l'intermédiaire des réseaux locaux de dépôt et de traitement des plaintes et des coordonnateurs désignés dans les zones isolées	<p>Une campagne locale de sensibilisation ciblant les populations à risque a été organisée ; elle reposait sur :</p> <p>22 Activités de sensibilisation et la distribution de supports d'information à 5 090 personnes concernées. Ces activités (discussions, programmes de théâtre, de musique, de danse et de jeu-questionnaire) ont été menées en coordination étroite avec des réseaux locaux de dépôt et de traitement des plaintes, des coordonnateurs, des associations de femmes et des groupes scolaires reconnus et les autorités locales</p> <p>Le nombre d'activités a été plus élevé que prévu car des subventions ont été reçues en vue de mener d'autres activités de sensibilisation</p>
Mesures prises pour que les 32 mécanismes locaux de dépôt de plaintes mis en place dans les zones où la Mission est très présente soient pleinement opérationnels et que ses membres soient en mesure de sensibiliser la population locale à la politique de tolérance zéro de l'Organisation à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles	<p>Oui La Mission a veillé à ce que les 32 mécanismes locaux de dépôt de plaintes mis en place soient pleinement opérationnels et que ses membres soient en mesure de sensibiliser la population locale à la politique de tolérance zéro de l'Organisation à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles. Elle a également proposé et organisé des activités de prévention dans 11 nouveaux réseaux locaux de dépôt de plaintes</p>
Évaluation de tous les cas signalés d'exploitation et d'atteintes sexuelles et collecte et traitement des éléments constituant un commencement de preuve, selon que de besoin	<p>Tous les cas signalés d'exploitation et d'atteintes sexuelles et les éléments constituant un commencement de preuve ont été consignés et traités, selon que de besoin.</p>

Mise en œuvre, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le pays hôte et les pays fournisseurs de contingents, d'un mécanisme de suivi des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles en République démocratique du Congo

VIH/sida

Exploitation et entretien de 5 centres de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

Organisation de 30 séances obligatoires de sensibilisation au VIH/sida à l'intention de 300 membres du personnel civil de la Mission

Conduite de 120 programmes de sensibilisation à grande échelle à l'intention de 12 000 militaires et policiers

Tenue de 15 cours de remise à niveau à l'intention de 920 militaires et de 8 sessions de formation par les pairs sur 8 sites à l'intention de 200 militaires et policiers

Organisation de 2 ateliers sur les services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels à l'intention de 40 conseillers sur le VIH, et de 2 ateliers sur la prophylaxie

De plus, l'ensemble des documents et des informations y relatifs ont été téléchargés dans le Système de suivi des fautes professionnelles

En collaboration avec l'UNICEF, le pays hôte et les pays fournisseurs de contingents, la MONUSCO a mis en œuvre un mécanisme de suivi des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles en République démocratique du Congo

5 Centres de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission ont été exploités et entretenus

36 Séances obligatoires de sensibilisation au VIH/sida ont été organisées à l'intention de 625 membres du personnel civil de la MONUSCO

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par des demandes de formation obligatoire plus nombreuses que prévu

115 Programmes de sensibilisation à grande échelle ont été organisés à l'intention de 10 822 militaires et policiers

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la mobilité accrue des contingents et par le fait que le personnel civil n'a pas eu accès à certaines zones de déploiement

11 Cours de remise à niveau ont été organisés à l'intention de 1 003 militaires

8 Sessions de formation par les pairs ont été organisées sur 8 sites à l'intention de 205 militaires et policiers

Le nombre de cours de remise à niveau, inférieur aux prévisions, s'explique par le fait que des soldats ont été rapatriés à la suite de l'ajustement du dispositif de la Mission

Le nombre de militaires et policiers ayant participé à ces activités, supérieur aux prévisions, s'explique par la poursuite des efforts visant à prendre contact avec tous les agents en tenue nouvellement déployés

2 Ateliers sur les services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels ont été organisés à l'intention de 44 conseillers sur le VIH

postexposition à l'intention de 40 responsables des traitements postexposition

Organisation, chaque trimestre, dans différents sites de la Mission, d'une campagne de promotion des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels ; entretien de 5 centres permanents fournissant des services de consultation et de dépistage confidentiels installés dans la zone de la Mission ; organisation, auprès des bataillons, de 30 missions mobiles fournissant les mêmes services

Réalisation d'une étude afin de déterminer les effets des activités prescrites et d'orienter la poursuite de leur mise en œuvre

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la Mission

Protection rapprochée 24 heures sur 24 des hauts responsables de la Mission et des visiteurs de haut rang

Vérification, à la demande des membres du personnel, de la sécurité de 400 logements (dont 75 à Entebbe) et évaluation de la sécurité dans l'ensemble de la zone de la Mission

Organisation de 700 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

2 Ateliers sur la prophylaxie postexposition ont été organisés à l'intention de 57 responsables des traitements postexposition

Le nombre de participants, supérieur aux prévisions, s'explique par la multiplication des demandes de formation due au départ des conseillers sur le VIH et des responsables des traitements postexposition de certains bureaux

Oui Chaque trimestre, une campagne de promotion des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels a été organisée dans différents sites

5 Centres permanents fournissant des services de consultation et de dépistage confidentiels ont été entretenus

44 Missions mobiles fournissant des services de consultation et de dépistage confidentiels ont été organisées

Le nombre plus élevé que prévu de missions mobiles s'explique principalement par la relève plus fréquente des contingents

1 Étude a été réalisée afin de déterminer les effets des activités prescrites et d'orienter la poursuite de leur mise en œuvre

Oui Des services de sécurité 24 heures sur 24 ont été assurés dans toute la zone de la Mission

Oui Une protection rapprochée a été assurée 24 heures sur 24 pour les hauts responsables de la Mission et les visiteurs de haut rang

841 À la demande des membres du personnel, la sécurité de 841 logements (dont 71 à Entebbe) a été vérifiée et la sécurité dans l'ensemble de la zone de la Mission a été évaluée

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la vérification de la sécurité des logements des membres du personnel militaire, du personnel de police et du personnel des organismes des Nations Unies

1 022 Séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence ont été organisées à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

Le nombre de séances, plus élevé que prévu, s'explique principalement par une demande plus forte due aux conditions de sécurité pendant le déroulement du processus électoral

Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies et d'évacuation pour tous les nouveaux membres du personnel

Élaboration de 500 rapports d'enquête complets sur les accidents de la route, le vol de biens appartenant à la MONUSCO ou les dommages causés à ces biens, les cambriolages, les pertes et tout autre incident concernant le personnel, les locaux ou les biens de l'ONU

Organisation de stages de formation à l'intention de 50 agents de sécurité recrutés sur le plan international sur les armes à feu et les tactiques de défense, et à l'intention de 100 agents de sécurité recrutés sur le plan national sur les instructions et les directives qu'ils doivent suivre, les tactiques de défense et d'autres domaines connexes, en vue de garantir la pérennité et l'efficacité des services de sécurité

Organisation de formations à l'intention de 500 membres du personnel sur la sécurité et la sûreté en mission

Oui Une initiation aux questions de sécurité et des exercices élémentaires de lutte contre les incendies et d'évacuation ont été organisés pour tous les nouveaux membres du personnel

1 228 Rapports d'enquête complets sur les accidents de la route, le vol de biens appartenant à la MONUSCO ou les dommages causés à ces biens, les cambriolages, les pertes et tout autre incident concernant le personnel, les locaux ou les biens de l'ONU ont été établis

Le nombre de rapports, supérieur aux prévisions, s'explique principalement par la multiplication des cas signalés par le Bureau des services de contrôle interne et par le fait qu'il n'a pas été possible de localiser des actifs manquants après la fermeture de 8 sites

Des stages de formation sur les armes à feu et les tactiques de défense ont été organisés à l'intention de :

74 Agents de sécurité recrutés sur le plan international

Non Les agents de sécurité recrutés sur le plan national n'ont pas reçu de formation sur les instructions et les directives qu'ils doivent suivre, les tactiques de défense et d'autres domaines connexes

Le nombre d'agents de sécurité recrutés sur le plan international, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait qu'un nombre plus important d'agents déployés à titre temporaire pour appuyer le processus électoral ont dû suivre une nouvelle fois une formation sur les armes à feu

La formation à l'intention des agents de sécurité recrutés sur le plan national a été annulée car l'ensemble du personnel chargé de la sécurité a été mobilisé pendant le déroulement du processus électoral

Des stages de formation sur la sécurité et la sûreté en mission ont été organisés à l'intention de :

1 478 Membres du personnel des Nations Unies

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique principalement par le fait que des observateurs militaires, des membres de la police des Nations Unies et des membres du personnel d'organismes des Nations Unies ont participé à ces formations

Conduite du programme de certification en matière de sécurité à l'intention de 20 agents de sécurité recrutés sur le plan international

Un programme de certification en matière de sécurité a été organisé à l'intention de :

4 Agents de sécurité recrutés sur le plan international

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la charge de travail plus lourde résultant des activités liées au processus électoral et à l'action de lutte contre l'épidémie d'Ebola

Une formation sur l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence a été organisée à l'intention de :

36 Agents de sécurité (10 recrutés sur le plan international et 26 recrutés sur le plan national)

Le nombre de participants a été plus élevé que prévu car il a été décidé de faire participer 26 agents de sécurité recrutés sur le plan national à cette formation

Organisation d'une formation sur l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence à l'intention de 10 agents de sécurité recrutés sur le plan international

Élaboration de 22 documents sur la gestion des risques de sécurité

22 Documents sur la gestion des risques de sécurité ont été élaborés

Établissement de 18 avis de sécurité relatifs aux zones de voyages

18 Avis de sécurité relatifs aux zones de voyages ont été établis

Actualisation des données de géolocalisation de toutes les installations de l'ONU et téléchargement sur le site du Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies

Oui Les données de géolocalisation de toutes les installations de l'ONU ont été actualisées et téléchargées sur le site du Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies

Élaboration par le Département de la sûreté et de la sécurité de notes d'information sur le pays

Oui Le Département de la sûreté et de la sécurité a élaboré des notes d'information sur le pays

Établissement des cartes d'identité du personnel civil et militaire

Oui Des cartes d'identité du personnel civil et militaire ont été établies

Organisation d'inspections des bagages et de contrôles de sécurité pour environ 10 000 passagers des Nations Unies et pour 500 tonnes de fret par mois dans les principaux terminaux de la MONUSCO

Des inspections des bagages et des contrôles de sécurité ont été organisés dans les principaux terminaux de la MONUSCO pour :

7 621 Passagers des Nations Unies

793 Tonnes de fret par mois

Le nombre de passagers, inférieur aux prévisions, s'explique principalement par une réduction des effectifs militaires et civils et des effectifs de police

Le tonnage, supérieur aux prévisions, s'explique principalement par l'appui fourni dans le cadre de l'action de lutte contre l'épidémie d'Ebola

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	35 493,6	31 028,7	4 464,9	12,6
Contingents	446 032,5	477 660,1	(31 627,6)	(7,1)
Police des Nations Unies	20 113,1	19 358,7	754,4	3,8
Unités de police constituées	33 399,1	32 910,1	489,0	1,5
Total partiel	535 038,3	560 957,6	(25 919,3)	(4,8)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	136 275,1	150 249,5	(13 974,4)	(10,3)
Personnel recruté sur le plan national	91 579,4	100 846,0	(9 266,6)	(10,1)
Volontaires des Nations Unies	20 253,7	22 979,4	(2 725,7)	(13,5)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	15 373,5	18 665,2	(3 291,7)	(21,4)
Personnel fourni par des gouvernements	2 863,1	2 244,4	618,7	21,6
Total partiel	266 344,8	294 984,5	(28 639,7)	(10,8)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	1 170,5	1 504,5	(334,0)	(28,5)
Voyages	5 808,3	6 630,3	(822,0)	(14,2)
Installations et infrastructures	58 637,2	59 012,4	(375,2)	(0,6)
Transports terrestres	16 963,8	16 245,5	718,3	4,2
Opérations aériennes	219 377,2	168 384,4	50 992,8	23,2
Opérations maritimes ou fluviales	27,4	1 120,2	(1 092,8)	(3 988,3)
Communications et informatique	36 647,0	35 008,2	1 638,8	4,5
Santé	2 073,7	2 008,3	65,4	3,2
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	51 031,3	47 220,5	3 810,8	7,5
Projets à effet rapide	1 500,0	1 480,8	19,2	1,3
Total partiel	393 236,4	338 615,1	54 621,3	13,9
Montant brut	1 194 619,5	1 194 557,2	62,3	–
Recettes provenant des contributions du personnel	27 895,8	31 058,5	(3 162,7)	(11,3)
Montant net	1 166 723,7	1 163 498,7	3 225,0	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	1 194 619,5	1 194 557,2	62,3	–

^a Comprend les ressources approuvées, d'un montant brut de 1 114 619 500 dollars (montant net : 1 087 422 500 dollars), et des engagements autorisés d'un montant brut de 80 000 000 dollars correspondant aux crédits nécessaires pour financer l'appui électoral jusqu'au 30 juin 2019.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

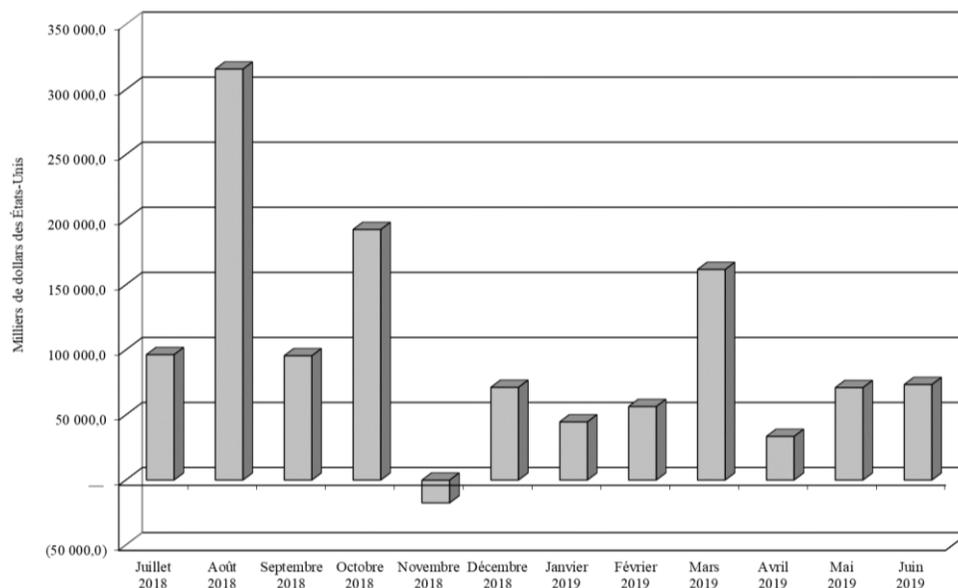
<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Crédits supplémentaires (crédits inutilisés)^a</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	535 038,3	–	25 925,0	560 963,3
II. Personnel civil	257 031,9	9 312,9	28 639,7	294 984,5
III. Dépenses opérationnelles	322 549,3	70 687,1	(54 564,7)	338 671,7
Total	1 114 619,5	80 000,0	–	1 194 619,5
Pourcentage de réaffectations				4,6

^a Engagements autorisés destinés à financer l'appui électoral.

73. Au cours de l'exercice considéré, des ressources ont été réaffectées à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de financer les dépenses plus élevées que prévu occasionnées par le relèvement du taux mensuel de remboursement du coût des contingents et des unités de police constituées, des dépenses supérieures aux prévisions au titre du matériel appartenant aux contingents et du fret correspondant, et le paiement des sommes dues au titre du remboursement du coût des contingents pour l'exercice 2017/18. Des ressources ont également été réaffectées à la catégorie II (Personnel civil) pour faire face aux dépenses supplémentaires liées au fait que le taux de vacance moyen a été plus bas que prévu pour le personnel recruté sur le plan international, que les dépenses communes de personnel ont dépassé les prévisions pour le personnel recruté sur les plans international et national, que le montant moyen des traitements et des contributions du personnel recruté sur le plan national a été supérieur aux prévisions, et que les agents électoraux ont été mobilisés plus longtemps que prévu.

74. Il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) en mobilisant moins d'avions et effectuant moins d'heures de vol que prévu à l'appui des élections, et en reportant l'achat de matériel et de fournitures.

C. Évolution des dépenses mensuelles



75. Le pic de dépenses observé en août 2018 s'explique principalement par des engagements de dépenses concernant : le remboursement aux taux standard du coût des contingents, des unités de police constituées et du matériel appartenant aux contingents pour l'exercice 2018/19 ; les contrats clefs en main d'approvisionnement en carburant ; les contrats commerciaux et les lettres d'attribution concernant la flotte aérienne de la Mission.

76. Le pic de dépenses observé en octobre 2018 s'explique principalement par des engagements de dépenses concernant le remboursement aux taux standard du coût des contingents, des unités de police constituées et du matériel appartenant aux contingents pour l'exercice 2018/19. Certains de ces engagements ont été annulés en novembre 2018, ce qui a entraîné des dépenses négatives pour ce mois.

77. Le pic de dépenses observé en mars 2019 s'explique principalement par des engagements de dépenses concernant : le dernier remboursement aux taux standard du coût des contingents, des unités de police constituées et du matériel appartenant aux contingents pour l'exercice 2018/19 ; les contrats clefs en main d'approvisionnement en carburant ; les contrats commerciaux et les lettres d'attribution concernant la flotte aérienne de la Mission pour le reste de l'exercice.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	4 168,6
Produits divers ou accessoires	2 259,2
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	8 553,1
Total	14 980,9

E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépense</i>
Matériel majeur	
Contingents	65 031,1
Unités de police constituées	5 090,3
Total partiel	70 121,4
Soutien logistique autonome	
Contingents	67 866,1
Unités de police constituées	3 692,2
Total partiel	71 558,3
Total	141 679,7

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2017
Usage opérationnel intensif	2,9	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2017
Facteur acte d'hostilité ou abandon forcé	4,7	1 ^{er} juillet 2017	30 juin 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0-3,5		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	22 968,9
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	22 968,9

^a Correspond à la valeur locative des terrains et des bâtiments, aux redevances aéroportuaires, aux droits d'atterrissage, aux frais d'utilisation de fréquences radio et au coût de l'immatriculation des véhicules.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	4 464,9	12,6 %

78. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance de postes a été plus élevé que prévu (26,4 % au lieu de 17,6 %) et que le prix moyen du billet pour le déploiement, la relève et le rapatriement a été inférieur aux prévisions (2 124 dollars au lieu de 2 490 dollars).

	<i>Écart</i>	
Contingents	(31 627,6)	(7,1 %)

79. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par : a) le report à l'exercice 2018/19 du paiement des sommes dues au titre du remboursement aux taux standard du coût des contingents pour l'exercice 2017/18 ; b) le fait que la réduction appliquée aux montants remboursés au titre du matériel majeur manquant ou défectueux appartenant aux contingents en application de la résolution 67/261 de l'Assemblée générale a été inférieure aux prévisions ; c) un taux de remboursement plus élevé que prévu, soit 1 428 dollars par mois-personne au lieu de 1 410 dollars par mois-personne, appliqué comme suite à la résolution 72/285 de l'Assemblée générale ; d) le déploiement, non prévu au budget, de matériel appartenant aux contingents destiné à un bataillon à déploiement rapide chargé d'atténuer la violence pendant la période électorale ; e) une quantité de matériel et un coût unitaire de fret supérieurs aux prévisions, imputables au déploiement de matériel appartenant aux contingents pour un autre bataillon à déploiement rapide ; f) le rapatriement non prévu du matériel de deux bataillons et d'une unité des forces spéciales ; g) des taux d'indisponibilité et de non-déploiement du matériel majeur appartenant aux contingents inférieurs aux prévisions ; h) le fait qu'il y a eu moins de problèmes que prévu avec le matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents ; i) le coût mensuel du matériel appartenant aux contingents destiné aux bataillons à déploiement rapide, plus élevé que celui du matériel destiné aux bataillons d'infanterie que ces bataillons ont remplacés ; j) le nombre plus élevé que prévu de demandes d'indemnisation pour décès et invalidité.

80. Le dépassement de crédits a été compensé en partie par : un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (8,2 % au lieu de 4,2 %) ; des dépenses inférieures aux prévisions au titre des rations, qui s'expliquent par : a) des frais d'entreposage et de transport moins élevés que prévu, tenant au nouveau contrat d'approvisionnement en rations ; b) des frais de mobilisation, d'entreposage et de transport inférieurs aux prévisions, dus à l'arrêt des activités menées à Dungu.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	754,4	3,8 %

81. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux de vacance de postes moyen supérieur aux prévisions (18,9 % au lieu de 18 %) et par des dépenses moins élevées que prévu au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, 145 membres de la police des Nations Unies ayant été maintenus en fonctions au-delà de l'exercice budgétaire 2018/19.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	489,0	1,5 %

82. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par : a) des taux d'immobilisation et de non-déploiement du matériel majeur appartenant aux contingents supérieurs aux prévisions ; b) le rapatriement non prévu d'une unité de police constituée en avril 2019, qui a fait que les dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents ont été inférieures aux prévisions ; c) un coût effectif moyen de 5,68 dollars pour les rations quotidiennes, contre un coût prévu de 6,35 dollars ; d) un taux de vacance de postes plus élevé que prévu, soit 3,4 % au lieu de 0,5 % ; e) le report de la relève d'une unité de police constituée, qui a entraîné des dépenses inférieures aux prévisions au titre des voyages.

83. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par le rapatriement anticipé du matériel appartenant aux contingents d'une unité de police constituée, qui a entraîné des dépenses supérieures aux prévisions en matière de fret, et par un taux de remboursement plus élevé que prévu, soit 1 428 dollars par mois-personne au lieu de 1 410 dollars par mois-personne, appliqué comme suite à la résolution [72/285](#) de l'Assemblée générale.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(13 974,4)	(10,3 %)

84. Le dépassement de crédits s'explique principalement par un taux de vacance de postes moins élevé que prévu (12,3 % au lieu de 18,0 %) et des frais liés à la cessation de service qui ont fait suite à la suppression de 110 postes soumis à recrutement international.

85. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par l'arrêt du versement de la prime de danger à Bunia, Dungu, Kalemie et Uvira à compter du 1^{er} avril 2018 et à Kananga et Tshikapa à compter du 1^{er} octobre 2018.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(9 266,6)	(10,1 %)

86. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) un taux de vacance de postes moyen inférieur aux prévisions (19,8 % au lieu de 22 % pour les administrateurs et 6,3 % au lieu de 11,2 % pour les agents des services généraux) ; b) le relèvement de 5,8 % du barème des traitements des agents des services généraux en République démocratique du Congo, avec effet au 1^{er} août 2018 ; c) le relèvement de 6,5 % du barème des traitements des administrateurs et de 4,7 % du barème des traitements des agents des services généraux à Entebbe, avec effet au 1^{er} septembre 2018 ; d) l'augmentation connexe des indemnités pour enfant à charge, conjoint à charge, connaissances linguistiques et frais d'obsèques.

87. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par l'arrêt du versement de la prime de danger à Bunia, Dungu, Kalemie et Uvira à compter du 1^{er} avril 2018, et à Kananga et Tshikapa à compter du 1^{er} octobre 2018.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(2 725,7)	(13,5 %)

88. Le dépassement de crédits est principalement dû : a) au versement, à compter du 1^{er} janvier 2019, d'un sursalaire pour conditions difficiles aux Volontaires des Nations Unies à Kinshasa ; b) au maintien en fonctions des Volontaires des Nations Unies chargés de fournir une assistance technique et un appui logistique aux élections prévues à Beni et Butembo (Nord-Kivu) et à Yumbi (Maï-Ndombe), qui ont été retardées en raison de l'épidémie d'Ebola ; c) au remboursement non prévu des frais liés à la sécurité des logements ; d) au versement d'une indemnité de subsistance d'un mois aux Volontaires des Nations Unies qui ont été redéployés dans la zone de la Mission pour des raisons opérationnelles.

89. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international (19,4 % au lieu de 14,7 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(3 291,7)	(21,4 %)

90. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par : a) le maintien en fonctions du personnel temporaire chargé de fournir une assistance technique et un appui logistique aux élections prévues à Beni et à Butembo (Nord-Kivu) et à Yumbi (Maï-Ndombe), qui ont été retardées en raison de l'épidémie d'Ebola ; b) les dépenses afférentes au personnel temporaire chargé d'appuyer le déploiement d'Umoja-Extension 2 et les fonctions centralisées au Siège après la mise en service d'Umoja, conformément à la résolution 72/288 de l'Assemblée générale ; c) le relèvement de 5,8 % du barème des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national en République démocratique du Congo, qui a pris effet au 1^{er} août 2018 ; d) le relèvement de 6,5 % du barème des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national et de 4,7 % du barème des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national à Entebbe, qui a pris effet au 1^{er} septembre 2018 ; e) un taux de vacance de postes moyen moins élevé que prévu pour le personnel temporaire de la catégorie des services généraux recruté sur le plan national, soit 1,2 % au lieu de 10,5 %.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	618,7	21,6 %

91. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (58,9 % au lieu de 50,0 %) et un prix moyen du billet pour le déploiement, la relève et le rapatriement inférieur aux prévisions (1 030 dollars au lieu de 1 883 dollars).

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	(334,0)	(28,5 %)

92. Le dépassement de crédits est principalement dû à des dépenses supérieures aux prévisions au titre : a) des services assurés par des consultants spécialisés dans les projets environnementaux en vue d'améliorer les installations sanitaires, notamment de mettre en place des stations d'épuration, d'établir le plan d'action environnemental, le plan d'atténuation des risques liés aux eaux usées, le plan de gestion des déchets et le plan de gestion de l'énergie de la Mission, et de définir le

cahier des charges de 34 projets d'amélioration de l'environnement ; b) des services assurés par un consultant chargé de concevoir et d'exécuter des projets d'infrastructure et de gestion des camps ; c) des services assurés par un consultant chargé de superviser l'installation d'un système d'alimentation en énergie solaire dans 3 sites ; d) des services relatifs à la production de 25 cartes topographiques.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(822,0)	(14,2 %)

93. Le dépassement de crédits est principalement dû : aux frais non prévus liés à la visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo ; aux voyages supplémentaires effectués à l'appui du processus électoral ; aux déplacements liés à la fermeture de huit sites ; et aux voyages occasionnés par les activités d'appui à la mise en service d'Umoja-Extension 2 et la poursuite des travaux concernant divers projets de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(375,2)	(0,6 %)

94. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) un prix moyen du carburant plus élevé que prévu (1,019 dollar par litre au lieu de 0,851 dollar par litre) ; b) la consommation de carburant occasionnée par le processus électoral ; c) les frais de mise en route des contrats d'approvisionnement en carburant et les frais d'exploitation et d'entretien liés aux points de distribution de carburant supplémentaires installés à l'appui du processus électoral ; d) le nombre de demandes de services de sécurité des logements pour le personnel en uniforme, qui a été supérieur aux prévisions du fait de la détérioration des conditions de sécurité survenue pendant le processus électoral ; e) la mobilisation de gardes de sécurité supplémentaires à Beni, Bukavu, Goma, Bunia, Butembo et Kinshasa pour couvrir de nouveaux sites et renforcer la sécurité pendant le processus électoral ; f) des dépenses supplémentaires occasionnées par la construction de camps pour les bataillons à déploiement rapide à Kalemie, Manono, Kananga et Tshikapa ; g) la location de nouveaux locaux et l'augmentation des loyers dans divers endroits.

95. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par le fait que la Mission a reporté certaines activités d'achat en vue de financer les dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel civil.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	718,3	4,2 %

96. La sous-utilisation des crédits est principalement due au fait que la Mission a reporté l'achat de véhicules à quatre roues motrices afin de financer des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel civil.

97. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par : a) le prix moyen du carburant, qui a été plus élevé que prévu (1,019 dollar par litre au lieu de 0,851 dollar par litre) ; b) la consommation de carburant occasionnée par le processus électoral ; c) les frais de mise en route des contrats d'approvisionnement en carburant et les frais d'exploitation et d'entretien des points de distribution de carburant supplémentaires installés à l'appui du processus électoral.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	50 992,8	23,2 %

98. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) le nombre d'aéronefs mobilisés et d'heures de vol effectuées à l'appui du processus électoral a été moins élevé que prévu (4 avions au lieu de 14 et 20 hélicoptères au lieu de 24, et 1 000 heures de vol au lieu de 6 484), le Gouvernement de la République démocratique du Congo ayant décidé d'assumer l'entière responsabilité financière et logistique de l'organisation des élections et la Mission n'ayant donc pas participé à la distribution du matériel électoral, ce qui a fait économiser des ressources au titre de la location d'aéronefs et du carburant aviation ; b) l'indisponibilité de deux avions pour des raisons techniques et opérationnelles, qui a fait que le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions ; c) des coûts fixes moins élevés que prévu, tenant au remplacement de 1 avion DHC-8 par 2 avions B-1900 et à la conclusion du nouveau contrat pour l'avion CRJ ; d) l'indisponibilité de 2 hélicoptères Oryx pendant 6 mois et de 2 hélicoptères Puma pendant 5 mois pour cause de maintenance.

99. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par les frais de mise en route des contrats d'approvisionnement en carburant et les frais d'exploitation et d'entretien des points de distribution de carburant supplémentaires installés à l'appui du processus électoral.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(1 092,8)	(3 988,3 %)

100. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'achat, non prévu au budget, de conteneurs maritimes destinés au transport d'installations préfabriquées, de fournitures pour la défense des périmètres, de groupes électrogènes, de stations de traitement et de purification de l'eau ainsi que d'autres types de gros matériel.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	1 638,8	4,5 %

101. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à ce que : a) les coûts d'accès à Internet ont été inférieurs aux prévisions, en raison de l'optimisation de la bande passante et de la réduction du nombre de fournisseurs ; b) la Force a fait moins usage des services de minimessages que prévu ; c) les dépenses afférentes à l'achat de matériel ont été moins élevées que prévu en raison de la récupération anticipée du matériel de communication et du matériel informatique de sept bureaux extérieurs et d'un site (Kamina) qui ont été fermés au cours de l'exercice 2018/19.

102. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par : a) le coût des services informatiques à l'appui de la mise en service d'Umoja-Extension 2 ; b) la création et la maintenance d'un système de gestion des informations aériennes ; c) la mise en place de nouveaux éléments de sécurité et le coût de l'appui au pare-feu Check Point, dans le cadre de l'amélioration constante de la sécurité dans les domaines des communications et de l'informatique ; d) des dépenses supérieures aux prévisions au titre des services et des prestataires mobilisés à l'appui de la lutte contre l'épidémie d'Ebola.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	3 810,8	7,5 %

103. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le manque de volonté politique du Gouvernement concernant l'appui aux activités liées au processus électoral ; b) la réduction du nombre d'activités liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, due à l'absence d'opérations militaires visant les FDLR ; c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du fret, les achats ayant été moins nombreux que prévu ; d) la baisse des frais bancaires négociée par l'ONU et la diminution du nombre d'opérations bancaires, due à la réduction des effectifs.

104. La sous-utilisation des crédits a été en partie compensée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre des vacataires, les services de gestion des passagers et des marchandises ayant été assurés par des vacataires au lieu d'être externalisés comme prévu initialement, et des vacataires supplémentaires ayant été engagés à l'appui de la lutte contre l'épidémie d'Ebola.

V. Exécution du budget : ressources financières relevant de l'autorisation d'engagement de dépenses

105. Dans sa résolution [2348 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a demandé à la MONUSCO de fournir une assistance technique et un soutien logistique dans le cadre du processus électoral, selon qu'il conviendrait et en coordination avec les autorités congolaises, l'équipe de pays des Nations Unies et les acteurs régionaux et internationaux, afin de faciliter le déroulement du cycle électoral, en particulier en engageant un dialogue régulier et portant sur les questions de fond avec la Commission électorale nationale indépendante.

106. Dans son rapport sur les ressources supplémentaires demandées pour la MONUSCO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ([A/72/784/Add.1](#)), le Secrétaire général a demandé l'autorisation d'engager des dépenses d'un montant de 84 467 300 dollars au titre de l'appui de la Mission au processus électoral, se fondant sur les dernières consultations tenues avec la Commission électorale nationale indépendante sur la nature et l'ampleur de l'appui fourni par la Mission.

107. Dans sa résolution [72/293](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant total maximum de 80 000 000 dollars pour l'exercice 2018/19, en sus du crédit de 1 114 619 500 dollars déjà ouvert pour le même exercice aux fins du fonctionnement de la Mission.

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

<i>Catégorie</i>	<i>Engagements autorisés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4) = (3) ÷ (1)</i>
Contingents	–	22 695,9	(22 695,9)	–
Total partiel	–	22 695,9	(22 695,9)	–
Personnel civil				
Volontaires des Nations Unies	1 191,1	1 848,4	(657,3)	(55,2)

Catégorie	Engagements autorisés (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	8 121,8	8 672,7	(550,9)	(6,8)
Total partiel	9 312,9	10 521,1	(1 208,2)	(13,0)
Dépenses opérationnelles				
Voyages	410,0	683,1	(273,1)	(66,6)
Installations et infrastructures	–	1 779,2	(1 779,2)	–
Transports terrestres	220,0	35,8	184,2	83,7
Opérations aériennes	67 655,0	42 260,8	25 394,2	37,5
Communications et informatique	140,2	217,2	(77,0)	(54,9)
Fournitures, services et matériel divers	2 261,9	1 744,6	517,3	22,9
Total partiel	70 687,1	46 720,7	23 966,4	33,9
Montant brut	80 000,0	79 937,7	62,3	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	698,8	805,1	(106,3)	(15,2)
Montant net	79 301,2	79 132,6	168,6	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	80 000,0	79 937,7	62,3	0,1

Militaires et personnel de police

108. Des dépenses s'élevant à 22 695 900 dollars ont été engagées pour soutenir le déploiement dans les Kasai d'un bataillon à déploiement rapide supplémentaire chargé d'atténuer la violence pendant la période électorale.

Personnel civil

109. Des dépenses s'élevant à 10 521 100 dollars ont été engagées pour financer les coûts liés à un effectif maximum de 157 agents civils – 90 agents recrutés sur le plan international, 2 agents recrutés sur le plan national et 65 Volontaires des Nations Unies – qui ont fourni une assistance technique et un soutien logistique à la Commission électorale nationale indépendante.

110. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par le maintien en fonctions, après le 31 janvier 2019, d'un effectif maximal de 31 agents recrutés sur les plans international et national et 28 Volontaires des Nations Unies chargés de fournir une assistance technique et un appui logistique aux élections prévues à Beni et à Butembo (Nord-Kivu) et à Yumbi (Maï-Ndombe), qui ont été retardées en raison de l'épidémie d'Ebola.

Dépenses opérationnelles

111. Des dépenses s'élevant à 46 720 700 dollars ont été engagées pour couvrir : les frais de déplacement du personnel électoral ; la location de locaux à l'appui des élections dans les lieux où la MONUSCO n'avait pas d'autres activités ; le

renforcement des mesures de sécurité dans les locaux de la MONUSCO à Kinshasa, Beni, Goma et Bukavu ; le carburant pour les groupes électrogènes et les véhicules mis au service des activités électorales ; le positionnement et la location de 24 aéronefs prêts à distribuer dans différents sites du matériel sensible et non sensible provenant de centres de réception ; les frais de mise en route des contrats d'approvisionnement en carburant et les frais d'exploitation et d'entretien liés aux points de distribution de carburant installés à l'appui des élections ; le matériel de communication dans les bureaux ouverts à l'appui des élections dans les lieux où la MONUSCO n'avait pas d'autres activités ; les frais de communication du personnel électoral ; l'exécution d'activités de formation et d'activités destinées à améliorer la participation des femmes au processus électoral ; le recours aux services de vacataires à l'appui du processus électoral ; les déplacements des contingents et des unités de police constituées.

112. Le dépassement de crédits au titre des voyages est dû au fait qu'une partie du personnel électoral a été maintenu en fonctions plus longtemps que prévu.

113. Le dépassement de crédits au titre des installations et des infrastructures est imputable au renforcement non prévu des mesures de sécurité dans les locaux de la MONUSCO à Kinshasa, Beni, Goma et Bukavu, rendu nécessaire par la détérioration des conditions de sécurité liée au processus électoral.

114. La sous-utilisation des crédits au titre des transports terrestres s'explique par le fait que la Mission n'a pas acheté les 55 motos prévues au budget.

115. La sous-utilisation des crédits au titre des opérations aériennes tient à ce qu'on a mobilisé moins d'avions et effectué moins d'heures de vol que prévu à l'appui du processus électoral, le Gouvernement de la République démocratique du Congo ayant décidé d'assumer l'entière responsabilité financière et logistique de l'organisation des élections et la Mission n'ayant donc pas participé à la distribution du matériel électoral.

116. Le dépassement de crédits au titre des communications et de l'informatique est dû au fait qu'une partie du personnel électoral a été maintenu en fonctions plus longtemps que prévu et que l'ouverture de bureaux à l'appui des élections dans des lieux où la MONUSCO n'avait pas d'autres activités a entraîné des dépenses plus élevées que prévu dans les domaines des communications et de l'informatique.

117. La sous-utilisation des crédits au titre des fournitures, services et matériel divers s'explique par le fait que, comme elle n'a pas participé à la distribution du matériel électoral, la Mission n'a pas fait appel à l'ensemble des services de vacataires prévus, et que les programmes de formation et de renforcement des capacités prévus n'ont pas été intégralement mis en œuvre en raison d'un manque de volonté politique.

118. Au cours de l'exercice considéré, sur l'ensemble des engagements autorisés, 79 937 700 dollars ont été utilisés sans avoir été mis en recouvrement. Les ressources approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/293](#) aux fins du fonctionnement de la Mission, d'un montant de 1 114 619 500 dollars, ayant été utilisées intégralement, un crédit de 79 937 700 dollars doit être approuvé par les États Membres.

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

119. En ce qui concerne le financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Réduise de 62 300 dollars le montant de l'autorisation d'engagement de dépenses de 80 000 000 dollars qu'elle a approuvé dans sa résolution [72/293](#) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, pour le ramener à 79 937 700 dollars, ce qui ferait passer à 1 194 557 200 dollars (montant brut) le montant total des ressources approuvées pour financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice, soit le montant des dépenses engagées par la Mission au cours de l'exercice ;

b) Compte tenu du montant de 1 114 619 500 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres en application de sa résolution [72/293](#), affecte au financement du déficit pour l'exercice clos le 30 juin 2019 les autres produits, soit 14 980 900 dollars [produit des placements (4 168 600 dollars), produits divers ou accessoires (2 259 200 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (8 553 100 dollars)] ;

c) Mette en recouvrement le montant supplémentaire de 64 956 800 dollars représentant la différence entre le crédit supplémentaire à ouvrir (79 937 700 dollars) et les recettes diverses (14 980 900 dollars) pour l'exercice clos le 30 juin 2019 ;

d) Se prononce sur l'affectation des recettes provenant des contributions du personnel de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, soit 200 200 dollars.

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/315

(Résolution 73/315)

Demande ou recommandation

Mesures prises

Prie le Secrétaire général de faire figurer dans son rapport sur l'exécution du budget de la Mission des informations détaillées sur les activités relatives aux programmes, y compris d'indiquer comment celles-ci ont contribué à l'exécution des mandats de la Mission (par. 12)

Des informations détaillées sur les activités relatives aux programmes menées par la Mission au cours de l'exercice 2018/19 ont été incluses dans le présent rapport

Souligne l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 13)

Un groupe exécutif sur la gestion des ressources se réunit tous les mois pour assurer le contrôle financier de la Mission et procède notamment à une évaluation détaillée des dépenses et à une projection des dépenses dans toutes les catégories budgétaires